ISSN 0024-7650

l'éditorial d'Arlette Laguiller

en page 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire – paraît le vendredi – n° 1598 – 26 février 1999 – prix : 9F

Loi Aubry, privatisations, retraites, campagne contre les fonctionnaires...

UN GOUVERNEMENT AU SERVICE DU PATRONAT

Dans les entreprises

Hœchst-Rhône-Poulenc, Peugeot, Potasses d'Alsace Banque de France, EDF, entreprises de nettoyage...

M 6189 - 1598 - 9,00 F

p. 10 à 15

SOMMAIRE

Politique

4 – Duel Le Pen-Megret: surenchère réactionnaire
– PCF: une liste politiquement non identifiée

Leur société

5 – L'introduction d'Air France à la Bourse
– Sans-papiers: des mesures inadmissibles
6 – Sous la couverture sociale… de nouvelles attaques contre les salariés
8 – Nouvelle réforme de la PAC
– Les discours de Madelin mis en pratique par Jospin
9 – Le gouvernement contre les retraites
– Stock-options: toujours la bonne affaire

Tribune

6 – Les syndicats enseignants entre Allègre et les profs en colère: deux pas en arrière, un pas en avant

Travailleurs en lutte

10 – Rhodia-Nyletch: les travailleurs toujours aussi déterminés
– France Télécom: une mobilisation qui dure
11 – Hœchst-Marion-Roussel/Rhône-Poulenc: manifestation contre les suppressions d'emplois
12 – SNCF-RER C: annulation d'un licenciement
– Hôpital Necker: la grève du ménage continue
– Rhône-Poulenc Vitry: Laboratec en grève
– Bresse Bleu Servat: une grève pour la dignité

Dans les entreprises

13 – Peugeot-Poissy: le plan Folz, pour les ouvriers c'est toujours non
– Mines de Potasse d'Alsace: accident mortel
– Nos lecteurs écrivent: des ouvriers traités comme des chiens
14 – Banque de France: encore des suppressions d'emplois
– Snecma Villaroche: élections des délégués et mécontentement
– Saint-Chamond: les travailleurs s'invitent au conseil municipal
15 – EDF: l'ouverture du marché de l'électricité et le PCF
– Aérospatiale: mécontentement après la fusion avec Matra
– Cézus chimie Jarrie
– Cidef: des travailleurs menacés de licenciement par la ministre de l'Emploi

Dans le monde

16 – Après l'enlèvement d'Abdullah Öcalan: la révolte kurde

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER

• A ARGENTEUIL (Val-d'Oise)
Samedi 27 février
à 19 h 30
Salle Jean-Vilar
9, Boulevard Héloïse

• A COLMAR
Mardi 16 mars
à 20 h 30
Salle des Catherinettes
8, rue Kléber

• A CHAMBERY
Lundi 22 mars
à 18 h 30
Salle Jean-Renoir
50, rue Nicolas-Parent
(derrière la Poste)

• A LONS-LE-SAULNIER
Mercredi 17 mars
à 18 heures
Salle des Conférences
CARCOM

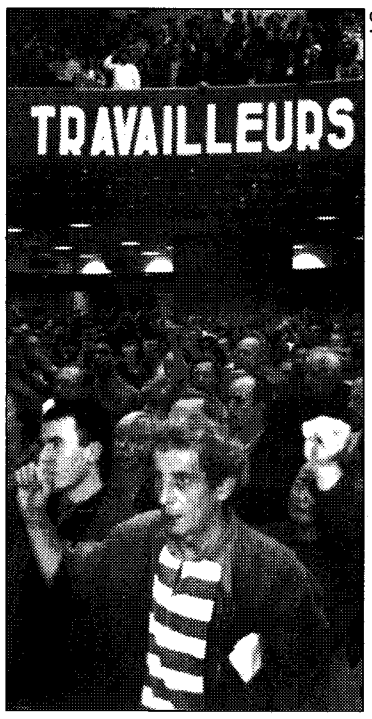

RÉUNIONS PUBLIQUES AVEC ARLETTE LAGUILLER ET ALAIN KRIVINE

• CHARTRES
Jeudi 25 février
à 20 heures
Salle Jehan-de-Beauce
(Mairie de Chartres)

• SAINT-DENIS
Vendredi 26 février
à 20 h 30
Bourse du Travail
9 et 11, rue Genin

• NICE
Lundi 1er mars
à 20 heures
Parc Phoenix
405, promenade des Anglais
Salle Linné (Diamant vert), entrée par le boulevard René-Cassin
Bus n° 9, 10, 23, arrêt Arénas

• LORIENT
Jeudi 4 mars
à 20 h 30
Salle Cosmao-Dumanoir
(Maison des syndicats)

• SAINT-QUENTIN (Aisne)
Samedi 6 mars
à 17 heures
Centre Henri-Matisse
3, rue Théophile-Gautier

• BOULOGNE-SUR-MER
Vendredi 19 mars
à 18 h 30
Centre communal d'Action sociale (CCAS)
20, rue Charles-Butor

• VALENCE
Mardi 23 mars
à 20 heures
Salle des Conférences
Parc des Expositions
(Quartier du Polygone)
16, Avenue Georges-Clémenceau

• LES ULIS
Mercredi 24 mars
à 20h 30
Local collectif résidentiel
La Treille
Avenue de Champagne

• ALES
Jeudi 25 mars
à 20 heures
Salle polyvalente
(ex-Jacques Duclos)
Rue Jules Cazot

• MONTPELLIER
Vendredi 26 mars
à 19 heures
Maison des syndicats et du travail
225 rue Léon-Blum
Antigone

À tous ceux qui voudraient soutenir la liste LO-LCR

Depuis qu'Arlette Laguiller et Alain Krivine ont annoncé la constitution d'une liste commune Lutte Ouvrière – Ligue Communiste Révolutionnaire pour les élections européennes, nous sommes entrés officiellement en campagne pour le succès de notre liste.

Nous demandons à tous ceux qui voudraient faire des *comités de soutien* à notre liste, et à *toutes les organisations politiques* qui auraient l'intention de faire campagne pour notre liste et d'appeler à voter pour elle, de bien vouloir *prendre contact avec un responsable* de la Ligue Communiste Révolutionnaire ou un responsable de Lutte Ouvrière avant d'agir. Il faut en effet examiner ensemble le cadre légal dans lequel ces actions peuvent se placer, et être ainsi en mesure de respecter les règles définies pour ces élections. Nous les en remercions d'avance.

SOUSCRIPTION POUR LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

ATTENTION : tous les dons sont à envoyer à Monsieur Jean- Pierre DEFFEYES, mandataire financier d'Arlette Laguiller, désigné le 19 décembre 1998, C/O Lutte Ouvrière BP 233, 75865 Paris Cedex 18 ou C/O Ligue Communiste Révolutionnaire, 2 rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil.

Conformément à l'article L. 52-9 du Code électoral, ce mandataire financier, désigné le 19 décembre 1998, est seul habilité à recueillir des dons en faveur de Mme Arlette Laguiller dans les limites précisées à l'article L. 52- 8 du Code électoral reproduit ci-dessous:

Article L. 52-8: Réglementation des dons

Les dons consentis par une personne physique dûment identifiée pour le financement de la campagne d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 30000 F.

Les personnes morales, à l'exception des partis et groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués.

Tout don de plus de 1000 F consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque.

Le montant global des dons en espèces faits au candidat ne peut excéder 20 p. 100 du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 100000 F en application de l'article L. 52-11.

Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un Etat étranger ou d'une personne morale de droit étranger.

Par dérogation au premier alinéa de l'article L. 52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste) – membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyste) qui édite *Lutte Ouvrière*, nom sous lequel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique de tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE – B.P. 233 – 75865 PARIS CEDEX 18 – FRANCE

La Société d'Éditions de Lutte Ouvrière – BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 – est une SARL au capital de 50 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 13 000 exemplaires. Composition : [Et Associés]. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 3 rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil – 01 48 14 21 65. Commission paritaire des publications n° 64 995.

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE! Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière, et à envoyer à : LUTTE OUVRIÈRE – BP 233 – 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti «Lutte Ouvrière» conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 100 F consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....
PRÉNOM : .....
ADRESSE : .....
.....
CODE POSTAL et VILLE : .....
.....
COMPLÉMENT D'ADRESSE : .....
.....
Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIÈRE – LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :
.....
(rayer la mention inutile).
Ci-joint la somme de : .....
Règlement :
– par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
– par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R – PARIS.

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

LES HYPOCRITES QUI NOUS GOUVERNENT

Les grandes puissances qui, avec suivant les moments des menaces plus ou moins appuyées de bombardements, s'emploient à Rambouillet à convaincre le gouvernement serbe de faire des concessions aux Albanais du Kosovo ont décidément une curieuse conception du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Elles se sont prononcées pour l'autonomie de cette région, mais contre son indépendance, comme si ce n'était pas au peuple kosovar de décider lui-même quel doit être son avenir, quel type de liens il entend garder avec la Serbie.

Et dans le même temps, après l'enlèvement du leader kurde Öcalan, dont toute la presse dit qu'il a été perpétré avec le soutien des services secrets américains, ces grandes puissances n'ont pas fait le moindre geste pour protester contre les exactions du gouvernement turc, pour qui le simple fait de se prononcer en faveur de l'indépendance du Kurdistan constitue un crime passible de prison.

C'est que pour les USA, comme pour les impérialistes de deuxième grandeur que sont la Grande-Bretagne, la France ou l'Allemagne, les droits des peuples ne sont que des belles paroles destinées à dissimuler les vraies raisons de leurs prises de position.

Quand en Yougoslavie des tendances séparatistes se sont manifestées entre les différentes républiques, les grandes puissances ont applaudi à l'indépendance de la Slovénie où elles trouvaient chacune leur compte. Elles ont ensuite soutenu qui les Serbes, qui les Croates, en fonction de leurs intérêts économiques respectifs. Et aujourd'hui, elles s'érigent en police de l'Europe centrale (en ripoux serait plus juste), non en fonction des désirs des peuples de la région, mais en fonction de leurs intérêts à elles.

Quant au problème kurde, peu leur importe que des dizaines de millions d'hommes et de femmes se trouvent soumis à la répression d'un régime, le régime turc, qui est loin d'être complètement sorti de la dictature, parce que ce régime est l'un de leurs appuis dans la région.

Mais les dirigeants des grandes puissances ne sont pas seulement hypocrites quand il s'agit de politique internationale. Ils le sont tout autant quand ils s'adressent à leur propre population, en affirmant agir dans l'intérêt commun, alors qu'ils ne défendent que ceux des industriels et des banquiers ; quand ils appellent les travailleurs de leurs propres pays à toujours plus de sacrifices, alors qu'ils font tout pour permettre au grand patronat d'empocher toujours plus de bénéfices sur le dos de la grande majorité de la population.

La loi Aubry sur les 35 heures est un bel exemple de l'hypocrisie de nos gouvernants. Présentée comme une mesure en faveur du monde du travail, destinée à la fois à réduire la peine de ceux qui ont un emploi, et à lutter contre le chômage par la création de nouveaux emplois, elle apparaît de plus en plus ouvertement aux yeux de tous les travailleurs comme un moyen donné au patronat de mettre en œuvre cette « flexibilité » qu'il appelle de ses vœux, c'est-à-dire la possibilité de nous faire travailler quand il veut, comme il veut, aux moindres frais pour lui, et aux dépens de notre vie personnelle. Et tout cela sans résoudre en rien le problème du chômage, car ce que veulent les patrons, c'est supprimer des emplois et non en créer.

Derrière les discours sur les droits des peuples ou sur les droits de l'homme que tiennent les hommes qui nous gouvernent, il n'y a que l'égoïsme sordide des classes possédantes. Décidément le socialisme, pas celui de Jospin ou d'Aubry qui ne cherchent qu'à complaire au grand patronat, mais au sens que ce mot avait à l'origine du mouvement ouvrier quand il signifiait la collectivisation des grands moyens de production et leur mise à la disposition de l'humanité toute entière sous le contrôle des travailleurs, oui le socialisme reste une idée neuve.

Duel Le Pen-Mégret

AFP

SURENCHÈRE RÉACTIONNAIRE

Les premières réunions publiques, de Le Pen d'un côté et de Mégret de l'autre, donnent le ton de la campagne de l'extrême droite. C'est à qui des deux se montrera le plus xénophobe, à qui prônera les solutions les plus musclées et les plus sécuritaires…

Ainsi, Bruno Mégret dans le meeting tenu à Paris le 18 février a-t-il proposé, pêle-mêle, l'enfermement des jeunes délinquants, le retrait de la nationalité française aux mineurs délinquants d'origine étrangère, le remplacement des animateurs de rue par des «*gardiens d'immeubles formés*» en contact radio avec la police, la multiplication des contrôles d'identité partout, le rétablissement de la peine de mort et le droit pour tous à s'armer «*pour protéger sa famille et ses biens*» tandis qu'il dénonce «*les procès en sorcellerie sur de soi-disant bavures policières*»… Charmante campagne !

La rivalité entre les frères, aujourd'hui ennemis, se traduit donc par une surenchère qui ne peut surprendre. Ceux qui se sont frotté les mains de la division du Front National, pensant qu'ainsi l'extrême droite allait disparaître du champ politique, se sont réjouis bien vite. Car on entend encore, sinon plus, s'exprimer les discours haineux de l'extrême droite.

La dispersion des voix entre les deux «Fronts» empêchera peut-être dans un premier temps l'extrême droite de jouer les trouble-fêtes dans les combinaisons électorales, comme elle pouvait le faire quand le FN recueillait suffisamment de voix pour se maintenir dans les scrutins à deux tours. Mais c'est une satisfaction à courte vue. Car il y a toujours des gens réceptifs au discours des Le Pen et des Mégret parce que la situation qui a fait qu'un courant d'opinion se tourne vers le faux radicalisme développé par l'extrême droite persiste.

Pour tenter de capter les suffrages qui se portent sur cette extrême droite, on peut prévoir un assaut de discours démagogiques concurrents. Les discours de Le Pen et Mégret en donnent une idée et la droite traditionnelle ne sera sans doute pas en reste.

Pour contrecarrer l'influence de l'extrême droite, il faut une politique radicale qui propose des solutions permettant de résorber le chômage sans délai, en commençant par exemple par interdire les licenciements collectifs, par prendre sur les profits patronaux pour créer tout de suite tous les emplois nécessaires et utiles qui manquent dans les services publics.

Car si la société se montre incapable d'offrir une autre perspective que le chômage et la misère, il y aura toujours un Le Pen, un Mégret, ou un autre du même acabit, pour tenter d'exploiter le désarroi et l'inquiétude d'une grande fraction de la population en les détournant à ses propres fins.

C. L.

Tête haute et poches pleines

Une bande de six braqueurs de la Côte d'Azur a été arrêtée par les policiers niçois. Entre deux attaques de bijouterie ou de bureau de poste, la bande de malfrats s'occupait de l'encadrement des meetings du Front National dont ils étaient des membres actifs. L'un d'eux était responsable de service d'ordre.

Plutôt lepénistes ou plutôt mégrétistes ? Il y a quelques semaines ils étaient en tout cas au FN commun d'avant la scission. Cet exemple pourrait servir de sujet de discours sur l'insécurité pour les leaders du FN.

PCF

UNE LISTE POLITIQUEMENT NON IDENTIFIÉE

C'est le vendredi 19 février, tandis que le comité national du PCF se réunissait pour donner son aval aux choix de sa direction, que Robert Hue a annoncé, après avoir ménagé un faux suspense, les noms d'une cinquantaine de candidats qui figureront aux élections européennes sur la liste qu'il conduira.

Il avait déjà annoncé fin janvier qu'elle se composerait de membres et de non-membres du PCF et que Geneviève Fraisse, ancienne déléguée aux droits des femmes auprès de Jospin, occuperait, en tant que féministe attitrée, la seconde position. Est aussi confirmée la présence de Fodé Sylla qui, terminant son mandat à la tête de SOS-Racisme, occupera la cinquième place de cette liste où figurera aussi Roland Castro, qui fut un admirateur de Mitterrand après avoir été en 1968 une des figures du maoïsme, ainsi que Philippe Herzog, ancien membre de la direction du PCF, qu'il a quitté lors du précédent congrès. A son goût, le PCF ne se rapprochait pas assez vite de la social-démocratie. Philippe Herzog occupera la septième place sur cette liste qui comptera encore quelques autres personnalités, du monde associatif ou du théâtre.

S'agit-il des quelques «étoiles» comme les qualifie l'éditorialiste de *L'Humanité* du 20 février ? Si c'est le cas, ce ne sont pas des étoiles de première grandeur. Mais ça n'est pas l'important. L'essentiel est que ce méli-mélo laborieusement mis sur pied vise à brouiller l'identification politique de la liste. C'est délibéré de la part de Hue et de la direction du PCF, qui expliquent que cette liste ne sera ni anti-gouvernementale ni pro-gouvernementale. Comme si elle faisait campagne dans un autre monde ou dans une autre dimension ! Hue veut de la sorte ruser avec la réalité, et surtout avec les électeurs qui votaient jusqu'alors pour le PCF à cause des différences qu'ils y voyaient avec le PS. Mais cette liste sans nom et surtout sans politique affichée sera une liste pro-gouvernementale non avouée, dans la mesure où la direction du PCF qui en est l'initiatrice, est elle-même pro-gouvernementale, même si elle apparaît masquée.

Pierre Blotin justifiait la démarche du PCF dans son rapport devant le comité national, comme quelque chose de plus ouvert, de plus démocratique et de plus moderne. Ouvert sans doute, mais vers quoi ? Moderne ? On peut se demander ce qu'a de moderne le fait de s'effacer devant des compagnons de route déclarés du PS et ce qu'a rapporté dans le passé au PCF et à ses militants de se faire les propagandistes de Mitterrand en tant que fédérateur de la gauche ?

Car cette démarche n'est pas neuve, quoi qu'on en dise. Lors de l'élection présidentielle de 1974, par exemple, le PCF n'avait pas présenté de candidat face à Mitterrand, amorçant un effacement devant le PS qui allait avoir pour lui de désastreuses conséquences. Quant à prétendre que cette ouverture illustre une plus grande démocratie, c'est discutable, et d'ailleurs discuté au sein du PCF. On nous dit que les 87 candidats vont débattre entre eux pour aboutir à des positions communes qui seront donc, au mieux, le plus petit dénominateur commun entre eux. Les militants que l'on met devant ce fait accompli et les sympathisants n'auront plus qu'à distribuer des tracts, seront invités à coller des affiches appelant à voter pour une liste politiquement non identifiée. Après la dérobade du PCF aux élections régionales où les dirigeants du PCF avaient choisi que leur parti se fonde au sein de listes plurielles, ses militants et ses sympathisants étaient en droit d'attendre autre chose que le mélange qu'on leur propose. D'autant que leurs dirigeants leur avaient laissé entendre qu'aux élections européennes, cela ne se reproduirait plus. La méthode cette fois n'est pas la même, mais le résultat l'est.

Certes les élections ne peuvent pas changer la situation. Mais elles servent au moins à se compter. Elles peuvent permettre aux travailleurs d'exprimer un choix de ce qu'ils veulent et de ce qu'ils ne veulent plus.

Mais la composition de la liste reflète un choix électoraliste où l'effet de «surprise» fait office d'argument. Et même si cela permettait d'accroître le nombre de voix par rapport à celles qui se portaient sur une liste identifiée comme une liste PCF, le choix fait par Robert Hue contribue à atténuer le sens politique qu'aurait ce vote.

Annie ROLIN

La prochaine réunion du CERCLE LÉON TROTSKY aura pour thème

LEUR EUROPE : CELLE DES BANQUIERS ET DES GROUPES CAPITALISTES

Vendredi 19 mars à 20h30
Salle de la Mutualité – 24 rue Saint-Victor à Paris (5e)
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

L'introduction d'Air France à la Bourse

L'ÉTAT ENCOURAGE LA SPÉCULATION ET LA MAINMISE DU PRIVÉ

En cumulant les réservations faites par les particuliers et les investisseurs institutionnels, la demande d'actions Air France s'est élevée à 100 milliards de francs, alors que 4 milliards seulement du capital de la compagnie étaient mis sur le marché. Quant aux particuliers, ils seraient 2,4 millions à s'en être portés acquéreurs. Il n'en fallait pas plus pour que le PDG de la compagnie, Jean-Cyril Spinetta, se félicite de ce «très grand succès» et de ce record de souscription.

Face à ce surcroît de demande, les représentants du gouvernement en charge de l'opération ont prétendu défendre les intérêts des petits souscripteurs, en augmentant la fraction du capital qui leur était réservée, au détriment de celle réservée aux gros investisseurs, banques, assurances et autres institutions financières. Cet argument est plutôt une mauvaise plaisanterie: l'expérience des précédentes privatisations l'a amplement démontré. Ce que ces petits porteurs achètent à bon compte, ils s'empressent pour la plupart de le revendre en escomptant une plus-value dans les semaines, voire dans les quelques mois qui suivent l'introduction de la valeur en Bourse. Ainsi, des 3,8 millions de souscripteurs de Paribas en 1987, il n'en reste aujourd'hui que 400000. Il n'y a aucune raison qu'Air France échappe à cette tendance qui voit les gros actionnaires privés mettre rapidement la main sur la majorité des actions émises.

Reste qu'en mettant sur le marché une tranche de 21% du capital d'Air France, le gouvernement fait un pas de plus vers la privatisation complète de cette entreprise. Un pas supplémentaire, car il y a plusieurs années déjà qu'une partie du capital est tombée dans les mains d'actionnaires privés, sans parler des nombreux secteurs d'activité déjà externalisés ou confiés à des entreprises privées sous-traitantes.

De son côté, la direction actuelle, comme celles qui l'ont précédée, n'a pas ménagé ses attaques contre les salariés pour préparer cette échéance. Elles n'ont cessé de sabrer dans les effectifs et les salaires, de remettre en cause certains avantages acquis par les salariés, de pratiquer des embauches au rabais afin de rendre la compagnie la plus rentable possible pour ses futurs actionnaires.

L'Etat non plus n'a pas ménagé ses efforts pour préparer ce nouveau cadeau aux capitalistes privés. A coups de milliards prélevés dans les poches des contribuables, il a épongé les dettes et renfloué la trésorerie d'Air France. Et les 4 milliards de francs qu'il en retire aujourd'hui, via l'introduction en Bourse, sont loin de compenser les sommes dépensées.

Quant à la notion de service public, elle ne peut que se détériorer encore plus sous l'influence grandissante des capitaux privés qui, là où ils s'investissent, ne recherchent que le profit maximum, et par tous les moyens.

Roger MEYNIER

Sans-papiers
DES MESURES INADMISSIBLES

Michel Beurier, secrétaire de l'UD-CGT du Puy-de-Dôme doit comparaître devant le tribunal de Clermont-Ferrand, le 8 mars à 11 heures. Il est accusé pour des faits qui se sont produits lors de la comparution devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand d'un étudiant sénégalais sans papiers, Idrissa Diong. «*A l'annonce du verdict condamnant Diong à être expulsé,* explique un communiqué de la Coordination nationale des sans-papiers, *l'indignation dans la salle s'est traduite par une bousculade dont ce dernier a profité pour échapper à l'interpellation sur place. Les policiers ont arrêté Michel Beurier et la vice-présidente de la Ligue des Droits de l'Homme. Cette dernière a été relaxée, alors que Michel a été placé en garde à vue. A l'accusation d'« aide au séjour irrégulier d'étranger », le procureur de la République a ajouté celui de violence à agent de la force publique par plusieurs personnes avec préméditation*».

La loi invoquée, qui est prétendument destinée à condamner les «*passeurs*» et divers réseaux mafieux de l'immigration clandestine, spécifie que «*toute personne qui, alors qu'elle se trouvait en France, aura, par aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou séjours irréguliers, d'un étranger en France sera punie d'un emprisonnement de 5 ans et d'une amende de 200000 F*».

Cette loi est inacceptable et il est encore plus inacceptable qu'elle serve aujourd'hui à condamner des militants syndicalistes ou associatifs, voire de simples personnes qu'indignent les mesures de détention et les expulsions liées au refus du gouvernement de régulariser les sans-papiers.

Le gouvernement voudrait au travers de cet exemple contribuer à ce que la solidarité avec les sans-papiers soit considérée comme un délit. Il faut le faire reculer.

À quoi servent les députés socialistes ?

Les députés du PS ne sont pas seulement des godillots, ils courent devant. L'ensemble du groupe parlementaire socialiste demande à Jospin de diminuer (encore!) les cotisations patronales «*avec le souci d'apporter une aide aux entreprises à bas salaires*», lors de la seconde loi sur les 35 heures, prévue pour juillet.

Non contents de verser des bas salaires, les patrons seraient encore aidés. L'idée qu'il faut d'abord élever les bas salaires ne vient même pas à ces députés.

Des questions qui rendent malade Kouchner

Bernard Kouchner, secrétaire d'État à la Santé, est venu tenir une réunion dans la région d'Abbeville, dans la Somme. S'inscrivant dans ce qui est appelé pompeusement les «États Généraux de la Santé», cette réunion censée traiter du fléau de l'alcoolisme a surtout servi à Kouchner et au député PS local à vanter les mérites de leur politique en matière de santé. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils ne manquent pas de culot, au moment où partout dans la région comme ailleurs, il est prévu de multiples fermetures de maternités, de services d'urgence et autres restrictions budgétaires.

Il n'était d'ailleurs pas prévu de donner un tant soit peu la parole à la salle, les organisateurs craignant les réactions du public. Et lorsque l'élu Lutte Ouvrière de la Somme au Conseil régional commença à intervenir pour dénoncer les mauvais coups portés à la Santé par le gouvernement, il fut rapidement entouré par un service d'ordre musclé, le contraignant physiquement à se rasseoir. Mais une partie du public a pu entendre sa courte intervention et a tenu à applaudir. Cela a jeté un froid à la tribune et ceux qui espéraient que le bla-bla de Kouchner passe sans faire de vagues en ont été pour leurs frais.

DANGER CHÔMAGE, SILENCE !

La ministre de l'Emploi, Martine Aubry, vient d'engager une procédure disciplinaire contre un inspecteur du travail, Gérard Filoche, d'ailleurs membre de son parti, parce qu'il avait pris la liberté de s'exprimer dans *Libération*.

Ce n'était pourtant pas pour y faire des révélations fracassantes. Non, il a écrit ce que tout le monde sait déjà, que la loi Aubry est un «*échec*» parce qu'«*en six mois, il y a eu moins de 1000 accords d'entreprise concernant moins de 100000 salariés et «créant» ou «sauvant» moins de 10000 emplois*». Il ajoutait: «*Même si elle triplait la loi Robien, dans les six petits mois qui restent avant juin 1999, combien de salariés seraient concernés ? Moins de 10%, moins de 1 million sur 14 millions. Moins de 100000 emplois seraient sauvés ou créés en échange des 7 milliards de francs prévus au budget. Ce n'est pas comme ça que l'on en finira avec le chômage de masse*».

Bon prince, il voulait encore croire que la ministre pourrait se rattraper dans la deuxième loi promise sur les 35 heures.

Martine Aubry, elle, n'a pas eu envie d'attendre, lui décernant tout de suite un blâme par la voie hiérarchique. La ministre a précisé, nuance qui sera sûrement appréciée des jésuites, qu'elle partage certaines analyses de cet homme. Si elle lui cherche noise dit-elle, c'est parce qu'il s'est exprimé en tant qu'inspecteur du travail en ne respectant pas le «droit de réserve» des fonctionnaires!

Et quand elle-même publie dans la presse des articles faisant l'éloge sans aucune réserve d'une certaine loi Aubry, c'est à quel titre ? De magicienne? Si au moins, elle signait «ministre du chômage», là, personne ne chercherait à la contredire et il y aurait trois mots de vérité dans ses propos.

Annie ROLIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment dorénavant chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Les syndicats enseignants entre Allègre et les profs en colère

DEUX PAS EN ARRIÈRE, UN PAS EN AVANT...

Depuis la mi-janvier ce que la presse appelle une « guérilla anti-Allègre » agite un certain nombre d'établissements de la région parisienne, notamment dans le Val d'Oise, à Paris, en Seine-Saint-Denis et dans les Yvelines. Grèves reconductibles, journées d'actions, manifestations à Paris, délégations et manifestations locales ont émaillé ce début d'année. Et la prestation d'Allègre à l'émission *Public*, dimanche 21 février, n'avait guère de quoi calmer la colère des enseignants.

En s'attaquant de front au service public de l'éducation nationale, aux enseignants et à l'ensemble des personnels qui assurent l'encadrement des enfants dans une situation sociale qui s'aggrave sans répit, Allègre mène une politique qu'aucun ministre de droite n'eût osé rêver mener. Baisse des rémunérations, baisse des effectifs, précarisation croissante des personnels, économies réalisées sous couvert de « gestion déconcentrée » des personnels, d'allégement des programmes et des horaires, la liste est trop longue des mesures qui s'attaquent tant au personnel qu'aux élèves, sous le prétexte fallacieux de mettre ces derniers « au cœur du système scolaire ». Mais dégraisser le mammouth n'est pas une mince affaire, et Allègre essaie de s'entourer pour ce faire de fédérations de parents d'élèves amies (la FCPE) et de syndicats amis, comme le SE-FEN et le SGEN-CFDT. Le SE-FEN, défenseur zélé de la politique d'Allègre s'il en est, est allé jusqu'à manifester pour demander ... l'accélération de la mise en place des réformes. D'autres brillent par leur absence. La CGT, présente dans l'enseignement professionnel, est aux abonnés absents depuis le début de la grogne. Bref chacun à sa façon, dans la famille de la gauche plurielle, soutient Allègre, tant que faire se peut.

Le SNES, puis le SNUIPP (syndicat des professeurs des écoles, appartenant à la même fédération que le SNES), ont également beaucoup tergiversé durant les premières semaines d'un mouvement qui, rappelons-le, a démarré à l'initiative de quelques lycées regroupés notamment dans la coordination du nord parisien et le collectif parisien pour la démission d'Allègre, bientôt rejoints par le Collectif des établissements en lutte du 93 (qui avaient mené au printemps dernier une grève de près de deux mois en Seine-Saint-Denis). Dans ces collectifs, et dans le mouvement, on trouve beaucoup de syndiqués, de militants du SNES mécontents d'une direction jugée trop frileuse et trop ambiguë face à l'offensive du ministre. Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES, ne s'était-elle pas très médiatiquement réconciliée avec Allègre pendant les vacances de Noël ? Ne jugeait-elle pas fin janvier encore les réformes « réformables » ?

Tant et si bien que lorsque des profs décident de se lancer dans une grève reconductible, c'est bien souvent contre la direction du SNES, contre les bureaucrates syndicaux qui se font l'écho de sa politique aux différents niveaux de la hiérarchie syndicale. Et l'on a vu des représentants locaux du SNES demeurer en dehors du mouvement de leurs collègues, crier à qui voulait l'entendre que le mouvement était très minoritaire, qu'il fallait se méfier de ces collectifs et ne pas oublier que seuls les syndicats sont habilités à négocier...

Et d'insister sur l'esprit de responsabilité dont ne doit pas se départir la direction d'un syndicat, et sur la nécessité d'aligner les mots d'ordre tant sur les plus mobilisés que sur les moins mobilisés ! Nombre de représentants départementaux ou régionaux ont déployé beaucoup d'énergie pendant quelques semaines... contre la mobilisation des plus combatifs ! En un mot il y a fort à parier que, sans la combativité de la base, le SNES aurait finalement cautionné à sa manière une réforme quelque peu réformée.

Et puis, ces derniers jours, la politique du SNES s'est infléchie. Parce qu'il a pris conscience que le mouvement était relativement profond, mais s'il ne s'agit encore que d'une minorité ? Parce que Monique Vuaillat, chahutée à plusieurs reprises aux cris de « grève générale de l'éducation ! », a eu peur que le syndicat ne se coupe d'une partie de sa base, à l'approche de son congrès ? Sans doute un peu des deux. Aujourd'hui, le SNES « accompagne » le mouvement, comme le syndicat SUD l'a fait jusqu'ici. Est-ce à dire qu'il fera tout pour que le mouvement s'étende, en région parisienne et en province ? A voir... Désormais le SNES juge que la rupture avec Allègre est consommée et que les réformes ne sont pas négociables en l'état. Et d'appeler avec les collectifs d'Ile de France à des journées de mobilisation à la rentrée. Bref, le SNES change de tactique, et semble décidé à encadrer la grogne des enseignants, à défaut de pouvoir la faire taire.

Autant dire qu'il est de la première importance que les personnels de l'éducation nationale engagés dans ce mouvement continuent d'œuvrer pour l'organiser et le contrôler eux-mêmes. Et qu'ils doivent compter sur leurs propres forces pour étendre le mouvement dans la région parisienne et en province dès la rentrée des vacances.

C. F.

Leur société

Couverture maladie universelle

Sous la couverture sociale...

DE NOUVELLES ATTAQUES CONTRE LES SALARIÉS

La couverture maladie universelle, l'une des promesses électorales du Parti Socialiste, a été présentée comme une réforme importante destinée à assurer une couverture médicale aux quelque 150 000 personnes qui ne bénéficient pas de la moindre couverture de base et une couverture complémentaire à quelque six millions de personnes.

Malheureusement le projet de loi qui doit être présenté le 3 mars au Conseil des ministres ne se contente pas de remédier à ces injustices flagrantes.

En effet Martine Aubry a d'ores et déjà annoncé que le projet de loi comporterait un dispositif de maîtrise des dépenses médicales. Elle souhaite par exemple que la Sécurité sociale soit plus « *vigilante* » sur « *les ententes préalables* » qu'elle accorde pour les soins coûteux. Le débat semble maintenant s'engager entre la Caisse nationale d'assurance maladie et le gouvernement pour savoir qui décidera quels seront les soins remboursables et ceux qui ne le seront pas, la CNAM voulant décider elle-même du contenu du « panier de soins remboursables », le gouvernement voulant garder le contrôle des décisions. Mais le fait est que certains soins jusqu'alors remboursés ne le seront plus ou le seront moins.

C'est que le gouvernement comme à son habitude veut bien faire mine de faire du social, mais n'est pas prêt à en supporter le coût. Celui de la couverture maladie universelle est estimé à six milliards. Mais l'État n'a nulle intention de payer la totalité de la note, qui sera sans doute payée aux deux tiers d'une part par les bénéficiaires eux-mêmes et de l'autre par les mutuelles et autres assurances qui feront payer le surcoût aux mutualistes et aux assurés.

Et puis, sous prétexte de simplifier les démarches des bénéficiaires de la CMU, la couverture de base et la couverture complémentaire seraient gérées par les mêmes organismes, au choix des bénéficiaires : la Caisse d'assurance maladie ou les mutuelles ou les assurances. Les assurances, déjà présentes dans la couverture complémentaire, pénétreraient ainsi dans la gestion de la couverture de base. Évidemment cette « ouverture » intéresse beaucoup les assureurs car ce sont des sommes considérables de l'assurance maladie qui seraient désormais mises peu à peu à leur portée. Axa réclame à cor et à cri qu'on l'autorise à gérer – à titre expérimental – l'ensemble du risque maladie d'une population donnée, un peu comme certaines mutuelles ont été autorisées à le faire pour les enseignants ou les postiers par exemple. Or Axa n'est pas une mutuelle mais un groupe capitaliste qui prélèvera son profit sur les cotisations des assurés.

D'ailleurs le PDG d'Axa, Bébéar, ne s'en cache pas : « *Ne faisons pas d'angélisme : nous négocierons le cahier des charges en fonction de nos intérêts* ». Alors le gouvernement va bien sûr se défendre de vouloir privatiser la « Sécu » mais il s'apprête néanmoins à profiter de la loi sur la CMU pour entrouvrir un vaste domaine aux assureurs privés, sans que cela puisse apporter quoi que ce soit de positif aux assurés... à moins d'être prêts à payer le prix fort.

En son temps, Juppé avait envisagé lui aussi une assurance maladie universelle qu'il avait intégrée dans son projet de réforme de la Sécurité sociale. Sous prétexte de pallier les injustices, il s'agissait d'une attaque en règle contre les salariés, qu'il n'a pu mener à bout.

Mais le gouvernement de la gauche plurielle a repris l'offensive contre les salariés, et il s'apprête à faire passer en même temps que la loi sur la couverture maladie universelle un certain nombre de mesures destinées en fait à faire des économies sur la santé de la population.

La santé devrait être un service entièrement gratuit et de qualité pour tous. Voilà qui simplifierait radicalement les démarches et qui assurerait une véritable égalité des soins. Mais pour cela il faudrait s'en prendre aux puissants intérêts des industriels de la santé, à commencer par ceux de l'industrie pharmaceutique, et plus généralement à tous ceux qui font des profits sur la santé alors que l'accès aux soins devrait être un service délivré à prix coûtant.

Le gouvernement de la gauche plurielle a les mêmes préoccupations d'économies sur la santé publique que le gouvernement précédent et les mêmes recettes, qui non seulement laissent intacts les profits privés sur le dos de la population laborieuse mais ouvrent un peu plus la porte à ces derniers. Drôle de façon de faire du social !

Dominique CHABLIS

ALLÈGRE... MENT ALLÈGREMENT ET GROSSIÈREMENT

La semaine précédant les vacances scolaires dans la zone C, englobant entre autres la région parisienne, la colère de tous les personnels de l'Éducation nationale s'est une nouvelle fois fait connaître par des grèves, des débrayages, des manifestations. Le ministre de l'Éducation nationale, Allègre, a pu s'exprimer longuement durant l'émission *Public* sur TF1, dimanche 21 février, alors que les enseignants en colère, eux, n'étaient pas invités. Quelques-uns sont tout de même venus à la porte de TF1 ce soir-là pour demander à être reçus, en vain. Allègre a pu développer ses mensonges grossiers, sans que les principaux concernés puissent rétablir la vérité.

Ça continue à bouger dans l'Éducation nationale

La manifestation du 18 février a regroupé plusieurs centaines d'enseignants qui ont tenu à montrer que l'approche des vacances ne calmait pas leur mécontentement, tout aussi important qu'il y a un mois, lorsque des enseignants de plusieurs lycées et collèges avaient décidé de se mettre en grève reconductible. Aux grèves et débrayages dans l'enseignement secondaire s'ajoutent des grèves dans l'enseignement primaire contre les fermetures de classes, des grèves du personnel de service contre ses conditions de travail de plus en plus difficiles. Tous sont d'accord pour recommencer à la rentrée. Des rendez-vous sont déjà fixés. L'assemblée générale des établissements en lutte, qui regroupe sur la région parisienne depuis la mi-janvier des représentants des établissements du secondaire et de quelques écoles primaires, a décidé une grève et une manifestation le jeudi 11 mars, dès la première semaine de la rentrée parisienne. Une grève et une manifestation, nationales cette fois, sont également prévues et annoncées pour le lundi 15 mars : cette grève, initialement appelée par le syndicat majoritaire dans le primaire, le SNUIPP, l'est aussi désormais par le syndicat le plus important dans le secondaire, le SNES. Et les enseignants espèrent bien que ces journées permettront de renforcer encore leur mouvement.

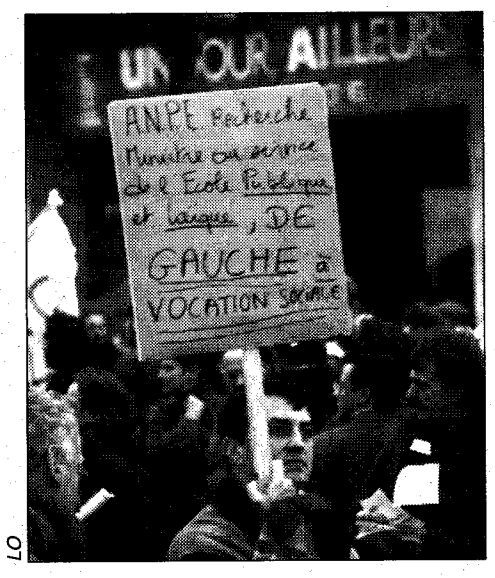

LO

Les vraies raisons du mécontentement et les mensonges d'Allègre

Allègre, durant l'émission *Public* du dimanche 21 février, a tenté de convaincre les spectateurs que les enseignants protestaient essentiellement contre sa décision de diminuer la rémunération des heures supplémentaires. Il a annoncé qu'il ne reviserait plus ces heures supplémentaires à la baisse, jouant le numéro du ministre qui « croyait bien faire ». En fait, c'est une fois de plus une mise en scène qui vise à discréditer les enseignants qui protestent, en faisant passer leurs exigences pour des revendications corporatistes, et en voulant donner des enseignants l'image de femmes et d'hommes uniquement intéressés par leur petit confort. Il faut noter cependant que cette baisse de la rémunération des heures supplémentaires n'était qu'une façon déguisée de baisser les revenus des enseignants, car deux heures supplémentaires peuvent de toute façon être imposées et non choisies par les enseignants. L'argument d'Allègre sur le fait que l'économie réalisée par cette réduction de la rétribution de ces heures supplémentaires aurait permis de créer 20 000 emplois-jeunes est mensonger. Les syndicats enseignants réclament depuis bien longtemps déjà la transformation des heures supplémentaires en embauche d'enseignants – non pas en réduisant la rémunération de ceux qui sont déjà en poste, mais par l'augmentation du budget – revendication qui s'est toujours heurtée à un refus clair et net.

Les véritables et profondes raisons du mécontentement sont bien éloignées d'une préoccupation corporatiste. Ce qui a mis en colère bien des enseignants, ceux du secondaire, par exemple, ce sont ses projets de réforme qui visent à diminuer les heures d'enseignement des élèves. Une enseignante présente dans le public de l'émission a finalement réussi à dire qu'Allègre voulait, entre autres, diminuer les heures d'enseignement en langues. Allègre s'est défendu en prétendant que ce ne sont que des bruits ; selon lui, les enseignants auraient tout inventé. Mais il a aussitôt ajouté que les programmes étaient trop lourds. Pour illustrer ce propos, notre ministre a sorti un sac à dos d'élève rempli de livres scolaires et demandé sans rire au journaliste Michel Field de constater, en le soupesant, combien le poids de la culture est difficile à porter. Une telle pantalonnade est plutôt lourde, en effet ! En fait, personne n'est dupe : alléger les programmes, c'est alléger les horaires dans le but de faire des économies de personnel, avec comme conséquence une éducation au rabais, dont pâtiront les enfants des milieux les plus pauvres.

Allègre a ensuite prétendu, en additionnant deux milliards par-ci et trois autres par-là, que l'Etat faisait beaucoup, tout ce qu'il pouvait. Il a mis en avant le fait que le budget de l'Education nationale était le premier budget de l'État et qu'il y aurait 250 000 élèves de moins, donc moins de besoins en personnels. Il a omis de dire que les postes offerts aux concours d'enseignants ont diminué. Pour l'année 1999 la baisse aux concours externes du secondaire est de 6,3 % (moins 916 postes). Il a aussi oublié de dire que si 10 400 instituteurs ont été recrutés pour 1999, il y a eu 14 400 départs à la retraite. Alors la diminution du nombre des élèves n'empêche pas de se retrouver dans la situation actuelle, où dans nombre d'endroits il a des classes de Seconde à 35, des classes de Terminale à 40 ou encore des classes primaires à 37 élèves. Ce qu'Allègre ne dit pas c'est aussi qu'aujourd'hui il manque des milliers d'instituteurs, de professeurs. Il manque des surveillants, des infirmières, du personnel de service. Il ne dit pas non plus que, de plus en plus, l'Éducation nationale embauche des précaires : vacataires, contractuels, emplois-jeunes, maîtres-auxiliaires, c'est à dire du personnel dont il sera facile de se débarrasser. Ces moyens prétendument exceptionnels dont Allègre se vante ne sont absolument pas à la hauteur des besoins. Et la réalité vécue qui dément les chiffres du ministre, c'est que la situation est devenue intenable dans bien des établissements.

Allègre parle beaucoup d'égalité mais il ne fait que contribuer à plus d'inégalités, car les élèves qui souffriront le plus de ces allégements de programmes, d'horaires et de... personnels, ce sont les élèves des milieux populaires. Voilà les vraies raisons du mécontentement profond des enseignants et de tous les personnels de l'Éducation nationale. Et voilà pourquoi ce mécontentement n'est pas près de s'éteindre tant qu'Allègre et son éventuel successeur ne céderont pas aux légitimes exigences des enseignants, qui sont les mêmes que celles des parents, soucieux à juste titre de la formation et de l'avenir de leurs enfants.

Aline RETESSE

Et ça continue !

Jusqu'à présent, la formation initiale et continue des instituteurs était assurée pendant le temps d'enseignement, soit 36 semaines. Au mois de juin déjà, Allègre avait envisagé de réduire la formation continue en échange d'une accélération de l'entrée des instituteurs dans le corps des professeurs d'école, entre autres.

Le ministre de l'Éducation nationale vient d'adresser aux inspecteurs d'académie et aux recteurs une circulaire modifiant cette organisation. « *On distinguera à l'avenir les formations directement liées au métier d'enseignement visant à l'actualisation des connaissances... et les formations non directement liées à l'évolution du métier, contribuant à l'épanouissement personnel ou permettant l'acquisition d'une qualification nouvelle...* »

Ce qui veut dire concrètement :

« *Dans le premier cas, la formation s'effectuera pendant le temps d'enseignement devant les élèves et donnera lieu au remplacement de l'enseignant par des titulaires remplaçants ou par des professeurs stagiaires. Dans le deuxième cas, la formation fondée sur le volontariat, se déroulera en dehors du temps d'enseignement devant les élèves...* »

Et la circulaire de conclure que « *cette nouvelle organisation aura pour conséquence une diminution des besoins de remplacements des enseignants absents pendant le temps de travail...* » Mais comme il manquera des enseignants, partis en stage, « *une partie des postes devenus vacants en cours d'année scolaire devra être pourvue par des titulaires remplaçants...* »

À vrai dire, comme chaque année il manque toujours du personnel, la situation ne risque pas de s'améliorer. Mais le gouvernement, comme Allègre, n'ont absolument pas l'intention d'embaucher. Ils rognent sur tout ce qu'ils peuvent pour grignoter des postes, pour diminuer le nombre de classes, pour imposer des heures supplémentaires alors que la création de milliers de postes reste d'actualité. La mise en place d'une partie de la formation hors temps d'enseignement a simplement pour but de réduire le nombre d'enseignants nécessaires et de faire des économies sur notre dos, une fois de plus. Mais peut-être une fois de trop ?

Nouvelle réforme de la PAC

LES INTÉRÊTS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE PÈSENT PLUS QUE CEUX DES PAYSANS

Lundi 22 février, le quartier de Bruxelles réservé aux institutions européennes a été transformé en un véritable camp retranché et la capitale belge en partie vidée de ses habitants découragés par la présentation alarmiste de la venue de 40 000 paysans (dont la moitié venus de France), montés une fois de plus à Bruxelles pour protester contre les menaces qui se profilent contre leurs revenus.

Vient en effet de commencer au sein de l'Union européenne ce qu'il est convenu d'appeler un «marathon»: les représentants des différents Etats européens entendent réformer une nouvelle fois la politique agricole commune (PAC).

L'Allemagne trouve que la PAC lui coûte trop cher: 11 milliards d'euros (72 milliards et quelques francs). Moins agricole que la France, par exemple, l'Allemagne souhaiterait que les Etats nationaux prennent le relais des aides actuellement distribuées par des fonds européens, ce qui allégerait sa facture, tandis que celle de la France risquerait de s'alourdir.

La PAC représente 45% du budget européen. Sa réforme constitue le premier volet d'une discussion sur le budget de l'Union européenne pour les années 2000-2006, autrement dit «l'agenda 2000». Il est question de réformer aussi les aides versées par l'Union européenne aux régions et même l'ensemble de son mode de financement. L'Union prépare ainsi l'entrée de nouveaux Etats-membres relativement agricoles en provenance d'Europe de l'Est. Elle entend élargir l'Europe sans alourdir la facture des aides agricoles.

La politique de restrictions budgétaires va donc frapper le budget européen. En cela, l'Europe ne se distingue guère des Etats qui la compose. Car chacun des Etats entend consacrer d'autant plus d'argent à ses propres capitalistes, qu'il en aura moins dépensé dans le cadre de l'Union européenne. Celle-ci ne veut pas dépenser plus pour l'agriculture en 2006 que cette année: 40,5 milliards d'euros, 265 milliards et quelques francs, ni plus ni moins. Mais diminuer les subventions à la production agricole signifiera sans doute en écarter les agriculteurs moins aisés sans empêcher les plus riches de continuer à prospérer.

Qu'est-ce que la PAC?

La politique agricole commune a longtemps fonctionné comme un mécanisme protectionniste destiné à sanctionner les importateurs venus des Etats non membres de l'Union européenne, tout en favorisant dans les mêmes proportions les exportateurs européens. Les taxes prises sur les premiers permettaient d'alimenter les seconds. Ce mécanisme a stimulé le développement d'une agriculture capitaliste européenne favorisant moins les paysans en général (le monde agricole a toujours été divisé en différentes couches, aux intérêts opposés, allant des très pauvres aux très riches) que les gros paysans et les géants de l'agro-alimentaire.

Les plus riches et les plus puissants étaient incités à produire d'autant plus qu'ils empochaient des aides proportionnelles. Il y a une quinzaine d'années, ce système allait déboucher sur une surproduction relative: l'Union européenne se plaignait de crouler sous les excédents de lait et des produits dérivés, beurre par exemple. Pour y remédier, une politique de quotas fut mise en place, c'est-à-dire un contingentement qui n'empêche pas les plus riches représentants du monde agricole de prospérer, tandis que les plus faibles sont éliminés.

La recherche d'un compromis dans l'intérêt des gros exportateurs

Cette politique européenne protectionniste entrait cependant en conflit avec la politique d'ouverture du marché mondial préconisée par l'impérialisme américain dans le cadre des discussions sur les règles du commerce mondial lancées en 1986 sous le nom de l'«Uruguay Round». Celui-ci, comme la PAC, entendait favoriser «ses» grands exportateurs agricoles.

Pour que les exportateurs européens puissent malgré tout opérer sur le marché mondial, il fallait trouver un compromis rendant le marché européen moins protégé. En 1992, les dirigeants européens ont donc accepté une baisse de près de 30% du prix des céréales, compensée par des aides. En même temps, ils s'engageaient à ne pas brader leurs surplus sur le marché mondial, pour ne pas nuire à leurs concurrents non européens.

Ce besoin de l'industrie agro-alimentaire européenne de vendre sur le marché mondial a encore grandi. Les porte-parole de l'Europe préparent donc de nouvelles concessions et comptent poursuivre la baisse des prix agricoles: -20% pour les céréales, -30% pour la viande bovine, -20% pour le lait. Avec toutefois une petite différence: cette baisse des prix ne sera pas aussi bien compensée que par le passé, car les aides devraient être diminuées.

Il se prépare donc dans la coulisse de la Commission européenne une partie de bras de fer où chacun des Etats en présence, à commencer par les plus puissants, Allemagne, France, Grande-Bretagne, défendra non pas les intérêts des travailleurs, non pas les intérêts des paysans, mais les intérêts de «ses» capitalistes. Et, à travers toutes ces grandes manœuvres, qu'on nous présente déjà comme inéluctables, ce n'est certainement pas une Europe à la société harmonieuse qui se profile. Bien au contraire.

Les paysans qui ne pourront pas devenir de gros agriculteurs capitalistes craignent à juste titre de ne plus pouvoir vivre de la terre et de n'avoir plus que le choix de grossir les rangs des chômeurs. «*L'agenda 2000 fabriquera beaucoup, beaucoup de chômeurs*», a protesté le président du syndicat des agriculteurs allemands.

Alors on comprend qu'ils manifestent. Mais une économie qui rejette une fraction croissante des producteurs alors qu'il y a tant de besoins insatisfaits, n'est-ce pas une économie malade? Et n'est-ce pas à ce système aberrant lui-même qu'il faut s'en prendre?

Jacques FONTENOY

QUAND LES DISCOURS DE MADELIN SONT MIS EN PRATIQUE PAR JOSPIN

Lors d'une émission sur France 2 Madelin a osé faire la sortie suivante: le coût entraîné pour le budget par le poids trop important de la Fonction publique se monte à 300 milliards de francs; si l'on veut en finir avec ce déficit budgétaire insupportable, selon lui il va bien falloir s'y attaquer. Cela représente 1 à 2 millions d'emplois d'enseignants, de postiers, d'infirmières, d'agents des collectivités locales ou des directions départementales de l'équipement, emplois utiles et vitaux que ce politicien à la mode à droite voudrait supprimer.

Mais 300 milliards, c'est aussi la somme que peu ou prou l'Etat et les collectivités distribuent chaque année aux patrons de tout poil. Ce sont 300 milliards totalement inutiles pour la collectivité, car tout le monde, tous les organismes économiques officiels, les chambres régionales des comptes, Martine Aubry quand elle était dans l'opposition, ont établi que ces centaines de milliards d'aides non seulement n'avaient aucun impact sur l'emploi, mais qu'ils étaient une aubaine qui tombait directement dans la poche des actionnaires, redistribuée sous forme de dividendes; et que de plus bien souvent ces aides contribuaient elles-mêmes à l'accélération des suppressions d'emplois.

Alors, supprimer ces aides, voilà une action simple, efficace, qui permettrait de faire tout de suite des économies et qui contrairement à la démagogie éculée de ce politicien réactionnaire permettrait de porter un coup fatal au chômage.

Car les 300 milliards ainsi récupérés permettraient de recréer dans ces services les centaines de milliers d'emplois qui y ont été supprimés. Mais cela permettrait aussi d'embaucher les dizaines de milliers d'instituteurs et de professeurs pour donner à la jeunesse l'enseignement de base dans des classes à faibles effectifs et dans de petites unités, permettant à tous les enfants des classes populaires d'avoir un véritable socle de culture et d'être encadrés au bon sens du terme. Cela permettrait d'embaucher des dizaines de milliers de salariés dans les hôpitaux afin de donner à l'aube du 21e siècle les soins dignes des progrès de la médecine. Cela permettrait aussi d'avoir suffisamment d'employés à la SNCF et dans les transports publics des villes, grandes et petites, afin d'avoir des transports collectifs nombreux, sûrs et bon marché.

Voilà ce qu'on pourrait faire avec les 300 milliards de Madelin, en ayant la volonté de les récupérer dans la bonne poche. Mais le malheur est que le gouvernement de la gauche plurielle met en application, aujourd'hui, même la politique de la droite la plus réactionnaire. Jospin et sa ministre Martine Aubry, qui savaient si bien parler contre le gaspillage des aides aux patrons avant de venir au gouvernement, non seulement dilapident autant les fonds publics en cadeaux que ne le faisait la droite avant eux mais ils en ont même rajouté. Et comme Madelin le demande, pour trouver l'argent nécessaire ils taillent de façon dramatique dans les emplois utiles de tous les services publics et s'en prennent aux quelques garanties sociales dont bénéficiait le monde du travail.

Alors il faut combattre la politique des démagogues réactionnaires de la droite, et cela commence par sanctionner et s'opposer aux méfaits de la politique du gouvernement actuel.

Paul SOREL

CONTRE LES RETRAITES, LE GOUVERNEMENT PRÉPARE SES MAUVAIS COUPS

Manifestation des retraités en 1996.

Le gouvernement prépare sa réforme des retraites. D'ici à fin mars prochain, il devrait recevoir le rapport complet réalisé sur le sujet par le Commissaire au plan Jean-Michel Charpin. Pour savoir comment le gouvernement prétendra précisément modifier les régimes de retraite, et en particulier les régimes spéciaux comme ceux des fonctionnaires d'État, des agents de collectivités locales, des employés de la Banque de France ou de la SNCF, il faut donc encore attendre. Mais d'ores et déjà, les grandes lignes du projet se dessinent. Sur ce sujet, le gouvernement est d'ailleurs relayé par la presse qui revient régulièrement à la charge pour accréditer l'idée réactionnaire qu'en ce domaine aussi, les fonctionnaires et autres bénéficiaires de régimes spéciaux de retraite, plus favorables que le régime général, sont des privilégiés et des profiteurs.

Les régimes de retraite affichent tous des difficultés financières, directement liées à la croissance du chômage, au développement du travail précaire, à temps partiel, intermittent. Comment les caisses de retraite pourraient-elles se remplir alors que les sources de leurs recettes, les salaires, sont en recul important, à la mesure du recul de l'emploi et de la montée du chômage ? Une politique d'embauche massive et immédiate dans les services publics et l'interdiction des licenciements dans les entreprises privées pourraient seules rapidement inverser la tendance et permettre aux caisses de retraite de se remplir. Le système de solidarité sociale et économique entre les travailleurs actifs et les travailleurs retraités ne peut fonctionner avec une certaine efficacité qu'à cette condition.

En revanche, quand il ne parle pas de fonds de pension et de retraite par capitalisation, le gouvernement via son Commissaire au Plan et via son Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) explique que le seul moyen de sauver – et encore, de façon très précaire – le système des retraites par répartition réside dans le recul de l'âge de la retraite, à 65 ans. Avec le gouvernement dit de « gauche plurielle », le progrès social avance à grands pas !

La position du patronat, exprimée par le Medef (ex-CNPF) n'est guère éloignée de celle du gouvernement puisqu'il défend l'idée du recul de l'âge de la retraite en soulignant le double avantage que cela présenterait : le temps de cotisation serait allongé et le temps de paiement des retraites raccourci. Voilà qui ne manque ni de cynisme ni de franchise. Dans une telle direction, le gouvernement rencontre aussi la CFDT qui évoque, pour sa part, la possibilité de ne plus fixer un âge de la retraite mais la durée d'une carrière, ce que le Medef trouve judicieux puisque cela ouvre la possibilité d'augmenter le nombre d'années de cotisations nécessaires pour toucher une retraite à temps plein. Bref, sur cette idée, désormais martelée, du recul de l'âge de la retraite de tous les salariés, le gouvernement trouve un certain nombre d'alliés…

Mais ils n'ont, ni les uns ni les autres, envie de s'arrêter en si bon chemin puisque les spécialistes expliquent que cela ne suffirait même pas et que les régimes spéciaux plus avantageux relèvent désormais de « *disparités avec le régime commun [...] inacceptables* ». Ils doivent s'aligner sur le régime général. C'est-à-dire, selon ces gens-là, qu'il faut pratiquer une politique de nivellement vers le bas.

Le gouvernement Jospin poursuit là une politique dans le droit fil de celle de ses prédécesseurs. Une première réforme des retraites a été réalisée en 1993, alors que Balladur était Premier ministre. Elle était très défavorable aux travailleurs et réduisait le montant des pensions en augmentant de 10 à 25 le nombre des meilleures années prises en compte pour le calcul de la retraite. Elle relevait également de 37,5 à 40 années la durée des cotisations nécessaires pour bénéficier de la retraite à taux plein et indexait les retraites sur les prix et non sur les salaires bruts. Au total, la réforme Balladur a signifié des milliards de francs d'économie, comme dit le gouvernement, c'est-à-dire des milliards que ne recevront pas les retraités alors que c'est leur argent, celui de leurs cotisations !

Le gouvernement Jospin ne revient pas sur tout cela. Il persévère. Mais il a certainement la mémoire courte. Car lorsque Juppé a annoncé qu'il allait poursuivre dans le même sens que Balladur en s'attaquant aux régimes spéciaux des retraites non concernés par la réforme et à celui des cheminots pour commencer, il a déclenché le mouvement de grève de l'hiver 1995 qui l'a contraint à abandonner son projet.

Aujourd'hui, non seulement le gouvernement ne fait rien de sérieux contre la montée du chômage, non seulement il n'est même pas revenu au système de retraite plus avantageux d'avant la réforme de 1993, mais il s'engage dans la même voie que Juppé en laissant dire et entendre qu'il faut en finir avec la situation de ces « privilégiés » que seraient tous les fonctionnaires et assimilés sous prétexte que leurs régimes de retraite n'ont pas encore été touchés.

Mais à suivre aussi fidèlement les traces de Juppé, Jospin pourrait bien aboutir au même résultat… et déclencher une salutaire colère parmi le monde du travail.

Lucienne PLAIN

Stock-options

TOUJOURS LA BONNE AFFAIRE !

Le 18 février dernier, Claude Allègre a présenté au Sénat un texte de loi visant à permettre à des fonctionnaires – principalement des chercheurs – de participer à la création d'une entreprise privée pendant six ans, tout en gardant leur statut, pour pouvoir « valoriser » leurs travaux.

Cette loi entre dans le cadre du rapprochement souhaité par Allègre entre la Recherche et l'Industrie. Elle autorise ces chercheurs, par la même occasion, à participer au capital de l'entreprise qu'ils vont contribuer à créer et à bénéficier de BCE, « bons de souscriptions de parts de créateurs d'entreprise », sortes de stock-options pour les PME innovantes récemment créées.

Et c'est par ce biais, à partir d'un aspect annexe du projet, que la commission des finances, présidée par la droite, a proposé de nouvelles dispositions pour alléger la fiscalité sur les stock-options, qui toucheront l'ensemble de l'industrie.

Le système des stock-options a été importé des États-Unis en 1970, mais c'est dans les années 1990 qu'il a connu un réel succès en France. Il s'agit de produits boursiers internes aux entreprises, qui profitent principalement aux hauts cadres salariés et leur permet d'améliorer sensiblement leurs revenus.

Les bénéficiaires de stock-options, choisis par le conseil d'administration, acquièrent des actions à un prix attractif, déterminé à l'avance, souvent de l'ordre de 20 % en dessous de la valeur réelle. Leurs revenus peuvent ainsi s'accroître même si leur salaire n'est pas augmenté. Mais surtout ils ne paient réellement ces actions que le jour de la revente, quand le cours de l'action a grimpé (sinon l'action n'est pas payée) empochant ainsi à tous les coups une confortable plus-value. C'est ainsi que Michel Bon (avant de diriger France-Télécom) a empoché à son départ de Carrefour la somme de 20 millions de francs par la revente de ses stock-options. Pierre Suard, à la tête d'Alcatel-Alsthom, a ainsi réalisé 60 millions de francs de plus-values en 1991. Une étude en 1997 indique que dans plus de 30 % des cas, le système des stock-options permet de doubler, voire de quadrupler le salaire annuel des dirigeants.

Les 9/10e des sociétés cotées à la Bourse de Paris utilisent, paraît-il, ces récompenses pour leurs cadres dirigeants. Mais il règne toujours une grande discrétion sur l'attribution de ces stock-options, ce qui permet de cacher à l'opinion publique et aux salariés des entreprises concernées ce que touche réellement leur PDG, au-delà de son salaire officiel.

En 1995, Juppé a décidé d'alourdir la fiscalité sur les stock-options pour renflouer les caisses de l'État et diminuer les déficits publics. Et c'est Jospin et Strauss-Kahn, soucieux de faire plaisir aux détenteurs de stock-options, qui ont envisagé en début d'année d'alléger cette fiscalité ! Ce système de rémunération génère pourtant des inégalités choquantes entre les hauts cadres et les autres salariés. D'autant plus que ce sont ces mêmes hauts cadres qui sont chargés d'appliquer, dans la plupart de leurs groupes, des réductions d'effectifs et des gels des salaires pour les plus bas revenus.

Du coup le scandale causé par cette proposition très ouvertement propatronale, d'abord au PCF et à la CGT, relayés ensuite par le PS, a amené Jospin le 14 janvier dernier à reporter l'examen de cette proposition de réforme.

Le plus cocasse, c'est de voir aujourd'hui la commission des finances au Sénat reprendre presque mot pour mot le projet de Jospin que celui-ci ne veut plus voir à l'ordre du jour, en tout cas semble-t-il, pas avant les élections européennes !

La réforme consiste à proposer plus de transparence dans l'attribution des stock-options, par la publication des noms des dix plus gros bénéficiaires d'une entreprise et du nombre d'options qu'ils détiennent, et d'empêcher l'achat au rabais comme c'est l'usage aujourd'hui. Le prix des stock-options serait celui du prix du marché le jour de l'attribution. Par contre, la fiscalité serait très allégée. Par exemple, si les détenteurs de stock-options les gardent seulement un an (au lieu de cinq ans aujourd'hui), la fiscalité tomberait de 40 à 26 % et dans tous les cas, les actions seraient exonérées des cotisations sociales.

Le gouvernement semble aujourd'hui gêné par la manœuvre de la droite au Sénat. Mais c'est de bonne guerre de la part de cette droite puisqu'il s'agit d'une réforme conçue à l'origine par le cabinet de Strauss-Kahn !

Quelles que soient les péripéties autour de cette réforme, les bénéficiaires du système peuvent dormir sur leurs deux oreilles, ils ont des défenseurs de leurs privilèges aussi bien dans la droite sénatoriale que dans la gauche gouvernementale !

Claire LACOMBE

Rhodia Nyltech – Saint-Fons (Rhône)

LES TRAVAILLEURS TOUJOURS AUSSI DÉTERMINÉS

Le 28 janvier dernier, une grève de 4×8, soit 32 heures, était votée par une très large majorité des ouvriers postés de Rhodia-Nyltech, à Saint-Fons, pour réclamer une augmentation de salaires de 1 300 F et la création d'une 5e équipe.

La revendication sur les salaires faisait suite à l'augmentation de 13 % qu'avait accordée le conseil d'administration du groupe Rhône-Poulenc au PDG Jean-René Fourtou, soit 54 166 F de plus par mois, sans compter une rente à vie. Beaucoup d'ouvriers trouvaient donc naturel d'être augmentés dans les mêmes proportions que leur patron !

Suite à ce premier débrayage, la direction lâchait 70 F d'augmentation de salaire, ce qui était très loin de faire le compte, et une réduction du temps de travail de dix jours par an pour les postés. Pour les grévistes ces propositions furent considérées comme une insulte. Et réunis en assemblée générale, ils votaient à nouveau à 80 % la reconduction des 32 heures de grève pour le jeudi suivant 4 février.

La direction n'accordait alors que trois jours supplémentaires de réduction du temps de travail, en parlant cette fois-ci des « *pistes de contreparties auxquelles le personnel devait réfléchir ensemble* ».

Dans le même temps elle faisait paraître un calcul scandaleux du temps de travail des salariés. La direction affirmait que les journaliers travaillaient seulement 36 h 15 par semaine, 33 h 88 pour le personnel en 4×8 et 32 h 60 pour celui en 3×8, soulignant « *l'obligation incontournable de respecter la compétitivité de l'entreprise, Nyltech ne gagnant pas d'argent dans son périmètre, l'entreprise ayant consenti une baisse de prix à ses clients.* »

Et depuis le 5 février, la direction campe sur ses positions, craignant, si elle cédait sur Nyltech, que cela n'ait une incidence sur les autres usines du groupe Rhodia.

Devant cette attitude de la direction, les travailleurs postés n'en sont pas moins déterminés. À nouveau 32 heures de grève devaient avoir lieu mardi 23 février. La direction, n'ayant pas arrêté les installations fonctionnant en continu, impose cette fois-ci encore, comme le 28 janvier, la mise « en benne » pour que les grévistes puissent faire respecter leur droit de grève. Il n'a pas fallu attendre longtemps pour voir réapparaître pour la deuxième fois un huissier, venant prendre les noms des deux responsables syndicaux CGT et CFDT. Mais fin janvier, le tribunal des référés avait donné raison aux grévistes sur la forme de la grève.

Aujourd'hui, même si le personnel en journée n'est pas prêt à rejoindre le mouvement, la combativité des postés reste identique. D'autant plus que le dernier bilan financier de la société Rhodia-Nyltech France fait état d'un chiffre d'affaires 1998 en hausse par rapport à 1997, avec une baisse de la part des salaires, traitements et charges sociales.

Alors, il est bien difficile de croire la direction quand elle dit ne pas pouvoir augmenter nos salaires de plus de 70 F.

Correspondant LO

France Télécom – Lyon

UNE MOBILISATION QUI DURE DEPUIS UN MOIS

La volonté de France Télécom de supprimer les indemnités de déplacement des personnels techniques continue de susciter la colère à Lyon (cf *LO* n° 1594, 1595, 1596). Les manifestations quotidiennes, avec les véhicules de service, dans le centre ville, entre 11 h 30 et 14 heures, rassemblent toujours autant de monde, et même plus, avec le renfort des chauffeurs du magasin régional de Saint-Fons. Eux aussi sont menacés de perdre plus de 1 000 F par mois.

Les itinéraires des manifestations ont varié, avec des objectifs différents chaque jour. Mardi 9 février, nous avons rendu visite à la station régionale de France 3, qui se fait tirer l'oreille pour rendre compte du mouvement. Mercredi 10, à près de 300, nous avons interpellé l'adjointe du directeur régional à l'heure où se tenait, à Paris, le Comité paritaire au sujet des indemnités remises en cause. La direction a tenté d'impressionner les manifestants en menaçant de faire relever les numéros des voitures par un huissier. La manœuvre n'a pas réussi, et nous étions de nouveau tous présents le lendemain, jeudi.

Ce jour-là, une nouvelle tentative d'intimidation a tourné court, et a abouti à une nouvelle manifestation le vendredi au siège d'un service (les cabines publiques) où la direction voulait confisquer les voitures aux heures des repas. Elle a dû renoncer à ses pressions. Mais cela n'a pas empêché un nouveau « défilé de bleues », entre le service des cabines, à la Croix-Rousse, et l'Agence commerciale de ce quartier.

Là, la direction locale n'a rien trouvé de mieux que de fermer l'Accueil des clients, de peur qu'il ne soit envahi. Et tout le monde de rire devant le spectacle surprenant d'un directeur empêchant même les clients de rentrer. Il faut dire qu'il n'inventait rien, car son homologue de Villefranche-sur-Saône en avait fait autant, dans les mêmes circonstances, deux jours plus tôt. Dans les deux cas, malgré la fermeture des portes, les agents du service commercial ont trouvé une issue dérobée pour venir parler avec les manifestants.

La semaine suivante a commencé par une assemblée générale. Malgré les congés… et l'épidémie de grippe, une bonne centaine d'agents se sont retrouvés pour faire le point. La décision fut vite prise : « *On continue tous les jours* ». Le lendemain, mardi 16 février, les couloirs de la direction régionale étaient envahis dans une chaude et bruyante ambiance. L'adjointe du directeur était dans ses petits souliers pour tenter de justifier la volonté de l'entreprise. Le départ se fit aux cris de « *à bientôt !* ».

Mercredi 17, l'action était axée sur la défense des restaurants administratifs, que France Télécom veut privatiser, menaçant de licenciement 1 500 employés sur 3 000 dont 75 à Lyon. Les restaurants étaient en grève, et 500 personnes se sont réunies dans la cour de la direction autour d'un barbecue. Ensuite, tout le monde est parti en manifestation, vers la préfecture, les piétons devant, suivis d'un cortège de voitures de service.

Le lendemain, la manifestation visait une agence commerciale du centre ville. Une nouvelle fois la direction se chargea elle-même de fermer l'Accueil pendant plus de deux heures, devant les clients ébahis qui ne pouvaient plus entrer.

La semaine s'est terminée par une assemblée générale, suivie d'une visite au directeur d'un établissement (l'UIR) qui avait un peu trop abusé des lettres de « demande d'explications » au goût des manifestants.

Du côté de la direction nationale les choses n'ont guère évolué. Au Comité paritaire du 10 février, elle a seulement lâché quelques miettes symboliques et la promesse d'une négociation salariale qui devrait aboutir avant le… 1er juillet !

La CGT, à peu près seule dans le mouvement, a donné quelques informations sur les autres régions, selon lesquelles des mouvements de protestation ont lieu dans de très nombreuses localités, une ou deux fois par semaine. Seuls Lyon et les Côtes-d'Armor ont vu des rassemblements quotidiens. Les fédérations CGT et SUD seraient en discussion pour une journée nationale unitaire avec les autres syndicats.

À Lyon, en tout cas, la direction ne sait pas trop par quel bout prendre cette affaire. Le moral des manifestants reste bon et lundi 22, la semaine a commencé par une assemblée générale.

Correspondant LO

HMR (Hœchst-Marion-Roussel) – Rhône-Poulenc

PLUS DE 2 000 MANIFESTANTS CONTRE LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS ET DE SITES

Jeudi 18 février, une manifestationregroupant plus de 2000 salariés de Hoechst-Marion-Roussel (HMR) et de Rhône-Poulenc a parcouru les rues et tunnels de La Défense, près de Paris, où se trouvent les sièges des deux groupes. Partie de la tour Rhône- Poulenc, elle a gagné la tour HMR, sur le parvis de laquelle une motion intersyndicale adressée aux dirigeants des deux groupes et au gouvernement a été approuvée.

Il y avait là plus d'un millier de salariés de l'établissement de Romainville (ex-Roussel-Uclaf) en Seine-Saint-Denis, 250 de Rhône-Poulenc Vitry dans le Val-de-Marne, deux cars pleins venus de HMR Compiègne (Oise), une délégation de l'usine de L'Aigle (Orne), des travailleurs de Distriphar (distribution de médicaments) à Garonor Aulnay (Seine-Saint-Denis), de la Tour HMR, de Cassenne à Osny dans le Val-d'-Oise, et d'autres sites des deux groupes, sans compter des employés communaux de Romainville.

Tous les participants étaient contents. La presse écrite a bien couvert la manifestation. Les chaînes de télévision, elles, n'en auraient pratiquement pas parlé si notre camarade Arlette Laguiller n'en avait fait état le soir même à *Nulle part ailleurs*, sur Canal Plus.

Cette mobilisation intervient alors que la fusion à égalité des branches « sciences de la vie » de HMR et de Rhône-Poulenc, annoncée officiellement fin novembre, devrait être réalisée dès juin prochain. Le nouveau groupe des « sciences de la vie », comprenant avant tout la pharmacie, s'appellera Aventis. Mais, contrairement à ce que son nom suggère, il se traduira pour les travailleurs par un recul dans le domaine de l'emploi, la direction ayant annoncé que 15 % des postes seraient supprimés et certains sites fermés.

L'inquiétude planait, car depuis plus de dix ans les plans de suppressions d'emplois, en particulier par départs en préretraite, se succèdent dans les deux groupes. Récemment encore une grève d'une semaine a touché le centre de recherche de Rhône- Poulenc à Vitry. Mais rien n'était précisé, tout restait dans le vague.

Ce qui a mis le feu aux poudres est la révélation, le 9 février, d'un document ultra confidentiel de la direction, envoyé anonymement aux syndicats de HMR : une étude du consultant américain Monitor Company, proposant la fermeture ou la vente de 49 des 91 sites HMR et Rhône-Poulenc à travers le monde. Le centre de recherche de Romainville (1 900 salariés) serait destiné à fermer. L'usine de conditionnement de Compiègne (650 salariés) serait mise en vente, avec risque de fermeture. Des dizaines d'autres sites sont menacés. Il y aurait 3 000 suppressions d'emplois en France, 11 000 dans le monde.

En quelques heures, le document a été transmis partout et photocopié. De hauts directeurs cherchaient à se le procurer, car très peu étaient au courant. La direction, embarrassée, a eu beau prétendre que ce n'était qu'une étude parmi bien d'autres, l'émoi et la colère se manifestaient chez le personnel. Même les cadres supérieurs étaient furieux que la direction les ait fait travailler sur des projets de réorganisation, alors qu'en fait tout était déjà décidé.

Le 11 février, au cours d'une assemblée générale, la CGT et FO de Romainville appelaient donc à cette journée d'action et de manifestation du 18 février. Les syndicats Rhône-Poulenc s'y associèrent. Même la CFDT-HMR s'y rallia l'avant-veille, sous la pression des travailleurs qui prenaient ses délégués à partie.

La grève fut massive à HMR-Romainville et Compiègne, les plus importants parmi les sites menacés. Le succès de la manifestation à la Défense ne fit que confirmer que nous sommes nombreux à rejeter les sales projets de la direction contre l'emploi. Ce n'est qu'un début, et tout le monde est conscient qu'il faudra en faire plus pour la faire reculer.

Correspondant LO

Une première manifestation bien soutenue

Après avoir préparé des centaines de casse-croûte pour tous ceux qui allaient manifester, plusieurs collègues de la Sogeres, l'entreprise extérieure qui assure la restauration à HMR-Romainville, ont arrêté le travail et se sont joints à la manifestation. Ils n'étaient pas les derniers à crier : « *Suppressions d'emplois, ras le bol !* »

Des collègues du ménage, appartenant à des entreprises sous-traitantes, se sont aussi joints à nous.

De nombreux retraités, que l'on revit tous avec plaisir, vinrent aussi défendre les emplois et les sites.

Dans le métro, beaucoup de personnes nous demandaient pour quelle raison nous manifestions. Ayant écouté nos explications, ils commentaient : « *Vous avez bien raison.* »

Certains collègues n'ont pas pu quitter cette fois-ci l'entreprise pour des raisons de service, comme par exemple à la Crèche, etc. Mais tous étaient de tout cœur avec nous.

DU CÔTÉ DU GOUVERNEMENT

Bernard Birsinger, député PCF de Bobigny, a interpellé à la Chambre le secrétaire d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, faisant état des menaces sur l'emploi, les sites et l'activité d'Aventis.

En réponse, le secrétaire d'Etat a fait mine d'être préoccupé devant la gravité des menaces, tout en affirmant sa confiance dans le sens des responsabilités des patrons : « *J'exprime donc très fermement l'attachement du gouvernement aux sites français, qui doivent conserver toute leur place dans le nouvel ensemble. De tels groupes doivent exercer leurs responsabilités tant sociales qu'économiques. C'est pourquoi M. Strauss-Kahn, Mme Aubry, M. Kouchner et moi-même suivons ce dossier de très près.* »

Le même Kouchner avait déclaré fin novembre, au Conseil régional d'Ile-de-France, que cette fusion HMR-Rhône-Poulenc serait une bonne chose pour la santé. Il ne pensait manifestement pas à la santé des emplois.

Ces ministres ont-ils « suivi de très près » le dossier de Vilvorde durant l'été 1997 ? On peut le supposer. Et s'inquiéter en conséquence, car on a vu le résultat.

Christian Pierret a aussi proposé de se réunir avec des élus locaux, pour « *examiner la situation et organiser la concertation avec l'entreprise et les organisations syndicales* ».

A la demande de ses collègues de travail, notre camarade Jean-Louis Gaillard, élu Lutte Ouvrière de Seine-Saint-Denis au Conseil régional d'Ile-de-France et salarié de HMR-Romainville, s'est évidemment proposé pour participer à cette réunion.

Aventis en chiffres

Le nouveau groupe comprendra 95 000 salariés dans le monde, dont 25 000 en France (et plus de 12 000 en région parisienne). Son chiffre d'affaires sera de 120 milliards de francs. 11 milliards ont déjà été provisionnés pour les restructurations à venir.

Du côté des profits tout va bien. En 1996, par exemple, HMR a versé 1,24 milliard de francs à ses actionnaires. Et ce sont ces gens-là qui veulent supprimer 11 000 emplois, pour « économiser », c'est-à-dire empocher au plus vite quelques milliards supplémentaires !

À bas les secrets des patrons !

Dans cette affaire, on a vu à quoi sert le secret industriel et commercial, la confidentialité… C'est pourquoi il faut exiger le contrôle direct des travailleurs sur toutes les opérations des patrons.

Et comme cela on verra que les licenciements, les réductions d'emplois, les fermetures d'usines ne sont jamais justifiés.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière *HMR-Compiègne (Oise)*

SNCF-RER C

LES NETTOYEURS OBTIENNENT L'ANNULATION D'UN LICENCIEMENT

La soixantaine de travailleurs de l'entreprise de nettoyage USP du chantier SNCF des Ardoines, chargés du nettoyage de toutes les rames banlieues du réseau Paris-Sud-Ouest (RER C), étaient en grève depuis le jeudi 18 février afin d'obtenir l'annulation d'une procédure de licenciement engagée contre l'un d'entre eux. A 52 ans et après 18 ans de travail dans cette entreprise, ce travailleur était ainsi menacé par la direction de l'USP du secteur, décidée à le jeter à la rue sous prétexte qu'il refusait de se plier aux mesures vexatoires qu'elle voulait lui imposer.

Commencée un jeudi, la grève se poursuivit avec détermination jusqu'au lundi 22 février. Avec le soutien des syndicats, ceux de l'entreprise USP mais également ceux des cheminots, les grévistes firent circuler une pétition de protestation, rapidement et abondamment signée dès avant le début de leur mouvement, et cherchèrent à s'adresser en particulier aux 200 cheminots qui travaillent sur le même chantier qu'eux, cheminots qui les connaissent bien et avaient été touchés par ce qui leur arrivait.

La direction de l'USP se rendait suffisamment compte de la situation qu'elle était en train de créer pour que dès le jeudi 18, alors que la grève n'était pas encore votée, elle procède à un recul en déclarant qu'il lui était encore possible de choisir entre le licenciement pur et simple, une mutation dans un autre chantier (où le travailleur aurait pu être licencié plus facilement parce que plus isolé) et trois jours de mise à pied. Le seul résultat de ce discours fut le rejet immédiat des trois propositions et le vote de la grève.

La direction n'a pas démordu de sa position jusqu'à la journée du 22 février, lorsque la direction locale de la SNCF mit son poids dans la balance pour faire cesser le mouvement. La CGT-Cheminots avait appelé les cheminots du chantier des Ardoines à un rassemblement de solidarité, rejoint par tous les grévistes. Le directeur SNCF, qui passait par là, se fit alpaguer par des grévistes et des cheminots, sur la responsabilité de la SNCF dans cette affaire. Et il faut croire que cela eut de l'effet puisque, quelques heures plus tard et à l'issue de quelques simagrées, le grand patron de l'USP vint devant l'assemblée des grévistes expliquer que le licenciement était annulé et qu'il remettrait le lendemain matin, mardi 23 février, à l'assemblée des grévistes le papier sur lequel cela serait écrit noir sur blanc. Ce qui fut fait.

Le travailleur menacé est sanctionné de cinq jours de mise à pied, dont les trois journées de grève, mais sera repris à son ancien poste. Pour tous, c'est là un incontestable succès.

Correspondant LO

Hôpital Necker – Paris

LA GRÈVE DU MÉNAGE CONTINUE

A l'hôpital Necker, à Paris, la grève du personnel de ménage continue. Elle dure maintenant depuis plus de sept semaines.

Après avoir été menacés d'expulsion par la direction de l'hôpital, le 19 février les grévistes ont assigné en référé leur patron, Challancin, pour obtenir qu'il vienne négocier. Le tribunal s'est donné huit jours pour nommer un médiateur.

En attendant, samedi 20 février, le patron a fait de nouvelles propositions : il voulait bien accepter le changement de coefficient, mais pas avant le 1er janvier 2000, et encore, pas pour tout le monde. Pour la prime annuelle, il en restait à sa proposition antérieure de 200 F d'augmentation. Quant au paiement des jours de grève, il proposait en tout et pour tout 34 heures au lieu de 30 heures payées de « remise en état du chantier ». Il faut savoir que, pendant toute la grève, les grévistes ont assuré les trois quarts du temps un service minimum – pour lequel d'ailleurs ils ne sont pas payés.

En outre en cas de signature rapide, le patron affirmait qu'il reviendrait sur les deux procédures de licenciements de grévistes en cours.

À l'annonce de ces propositions, l'ensemble des grévistes a décidé, en assemblée générale, de poursuivre la grève.

Challancin est connu dans la profession pour être un des pires patrons, mais quand, en plus, il a le soutien de la direction de l'hôpital, pourquoi se gênerait-il ?

La direction de l'hôpital a tenté de faire remplacer les grévistes par des intérimaires. En vain. Elle a essayé aussi de faire travailler à leur place des travailleurs venus d'autres chantiers Challancin. Mais elle a dû y renoncer. Le directeur se vante pourtant d'être neutre dans ce conflit, et de ne prendre parti ni pour l'un, ni pour l'autre. Aux dernières nouvelles, il est parti en vacances, en faisant dire aux grévistes qu'à son retour, il espérait bien que la grève serait finie.

Les grévistes savent que Challancin fait toujours durer les conflits, comme par exemple, l'an dernier, lors de la grève du personnel de ménage de la gare d'Austerlitz ou de la ligne C du RER. Alors ils ne veulent pas lâcher.

On en est là aujourd'hui. Mais pourquoi la direction de l'hôpital ne renvoie-t-elle pas Challancin ? Pourquoi n'embaucherait-elle pas toute l'équipe de ménage directement, sans passer par un margoulin dont le seul but est de se faire du fric en surexploitant le personnel de ménage, et en ramassant l'argent de l'Assistance publique ?

Correspondant LO

Bresse Bleu – Servat (Ain)

UNE GRÈVE POUR LA DIGNITÉ

À Servat, dans l'Ain, la fromagerie Bresse Bleu (89 ouvriers) est en grève totale depuis mardi 16 février. Les grévistes réclament le départ de trois cadres particulièrement odieux avec le personnel, dont le responsable de l'emballage dit « le pit-bull » ou le « SS », qui met les ouvrières au bord de la crise de nerfs.

La grève a démarré suite à la sanction injuste qui a touché le délégué syndical. 90 % des ouvriers se sont mis en grève. Mais ce n'était que le détonateur d'un ras-le-bol qui tenait à s'exprimer contre le climat infect que fait régner la direction à l'usine depuis plusieurs années.

La lutte se déroule dans une bonne ambiance… ce qui change du travail. Il y a en permanence au moins quinze personnes au piquet de grève. Malgré les roulements organisés, il y a toujours des visites sympathiques de copains qui viennent aux nouvelles et assurent le ravitaillement. Comme l'ont dit les grévistes, cette solidarité est le meilleur des antidépresseurs.

Dorénavant, la direction sait qu'elle a face à elle un bloc de travailleurs solidaires et déterminés à se défendre collectivement.

Rhône-Poulenc – Vitry (Val-de-Marne)

LABORATEC EN GRÈVE

Depuis mardi 16 février, c'est une cinquantaine de travailleurs (environ 70 % de l'effectif) de l'entreprise de nettoyage Laboratec, qui sont en grève au Centre de Recherche de Vitry, chez Rhône-Poulenc.

Tous les jours, les ouvrières et ouvriers se réunissent dans les bâtiments du Centre de Recherche et dans les rues de l'usine. Et ils ont de la voix. Leur colère éclate parce que les brimades, les injustices, les mesquineries et la bêtise des six petites chefs sont insupportables.

Avec des salaires trop bas il faut travailler toujours plus et cela aussi est insupportable. Alors ils revendiquent entre autres 2 000 francs d'augmentation mensuelle pour tous, dix embauches suite aux 35 heures et une augmentation de la prime de vacances.

Le patron qui ne voulait rien entendre au début de la grève annonçait jeudi 18 février 150 francs brut d'augmentation mensuelle, le passage de la prime de vacances de 2250 à 2400 francs, ainsi que l'embauche de deux mi-temps en CDI et de deux temps plein (un CDI et un CDD).

Mais les grévistes ont répondu que cela ne faisait pas le compte ! Et, le lendemain, ils étaient toujours là, donnant de la voix et circulant partout. La réaction de quelques chefs de Rhône-Poulenc, voulant les faire taire, leur a donné encore plus de vigueur pour crier : « *Laboratec en grève, les salaires et l'embauche* ».

Pendant le week-end, le patron tentait une intimidation en envoyant une lettre à chaque gréviste, les menaçant de sanction pour « violence intolérable ». Car pour ce patron revendiquer haut et fort son dû et sa dignité c'est de la violence.

Eh bien, son chantage a eu l'effet inverse et le lundi matin les grévistes étaient toujours aussi nombreux et déterminés.

Et c'est alors le patron qui revenait pour proposer 50 francs de plus sur les salaires et 100 francs de plus sur la prime de vacances. Pas d'accord, ont répondu les grévistes, et mardi le patron annonçait à nouveau 50 francs de plus sur les salaires et le paiement à 50 % des jours de grève. Les grévistes ont répondu qu'ils ne demandaient pas l'aumône.

Au moment où nous écrivons, la grève se poursuit donc. Les travailleurs de Laboratec sont toujours bien décidés à obliger le patron à céder.

Correspondant LO

Peugeot-Poissy (Yvelines)

Le plan Folz
POUR LES OUVRIERS, C'EST TOUJOURS NON

À l'exception de la CGT, tous les autres syndicats de PSA ont annoncé leur signature de la deuxième version du plan Folz sur la réduction du temps de travail à Peugeot-Citroën. En fait, ils étaient déjà partis pour signer la première version, déclarant y voir «des avancées positives». Mais sous la pression des débrayages à Sochaux et Poissy, ils avaient préféré reculer et ne pas suivre Folz comme de gentils toutous. Cette fois-ci, ils n'ont pu s'empêcher de tendre la patte pour signer.

Mais dans les ateliers à Poissy, c'est toujours le non qui domine. Car chacun sait que la direction n'a qu'un objectif: produire plus avec moins d'effectifs. À l'échelle du groupe, avec les entrées et les sorties, c'est 3 800 travailleurs en moins qu'on comptera d'ici 2003. Bien sûr la direction PSA parle de 5 600 embauches de jeunes pour compenser les départs des anciens. Mais avec une embauche pour trois départs, on est loin du compte et une partie de ces recrutements, 1 500, sont liés, c'est la direction qui le dit, à l'augmentation de la production. Pour battre de nouveaux records de production, le patron a besoin de sang neuf.

Alors Folz peut croire qu'avec l'accord d'une majorité des syndicats, le plus important est fait. Mais il lui reste à faire passer auprès des ouvriers cet accord. Les chefs ont bien du mal à l'expliquer au cours des réunions de secteur tenues dans tous les ateliers lundi 8 février.

Car ils ont beau insister sur les départs en pré-retraite et les embauches de jeunes, ils n'arrivent pas à masquer le fait qu'on va redécouvrir des journées de 10 heures – à Poissy on a déjà donné ! – et des semaines de 6 jours.

Ils nous expliquent en se voulant rassurants, que le travail du samedi, c'est surtout pour certains secteurs comme les Presses ou la Câblerie, qui le pratiquent depuis longtemps, et que les heures supplémentaires se feraient sur chaîne plutôt le vendredi après-midi, actuellement non travaillé. Mais nous avons bien compris que l'accord permet à la direction d'instaurer le travail du samedi pour tous.

Ils ont beau nous dire, et les syndicats signataires avec, qu'en contrepartie de l'annualisation, on aura des jours de congés supplémentaires, nous, nous savons que ce n'est en rien un cadeau, car le patron aura récupéré ces jours de congés par l'augmentation de la production avant même qu'on les prenne et il n'est même pas dit qu'ils nous suffiront pour récupérer la fatigue supplémentaire accumulée.

Quant à la prime unique de 500 F brut et aux 4% de plus sur le montant total des heures supplémentaires dépassant le cadre négocié des nouveaux horaires annualisés, c'est tout simplement une provocation. Car le nouveau système est fait pour que la direction ait à payer le moins de temps possible en heures supplémentaires. Et beaucoup de travailleurs qui font des heures supplémentaires pour améliorer leur paie craignent que leur salaire ne soit d'une manière ou d'une autre diminué.

L'application de l'accord doit encore être discutée dans chaque usine. À Poissy, la CSL, le syndicat-maison, s'est empressée d'annoncer sa signature, suivie depuis par la CFDT. Les autres syndicats restent pour le moment plus discrets. Lundi 21 février, la CSL a distribué un questionnaire nous demandant entre autres si nous préférons commencer plus tard ou finir plus tôt avec la réduction d'horaire, ou encore si nous préférons travailler le samedi ou plus longtemps les autres jours de la semaine. Les réponses intéressent sans doute la direction.

Mais beaucoup d'entre nous ont déjà pris position sur le plan Folz en répondant à un sondage de la CGT avant que la signature des autres syndicats ne soit connue. 95% de près de trois mille travailleurs environ qui ont répondu se sont prononcés contre le plan Folz. C'est net, franc et massif. Et ce n'est pas la signature de dirigeants syndicaux-carpettes qui nous fera changer d'opinion.

Correspondant LO

LPP-Toulouse

FIN DE LA GRÈVE

C'est donc après plus de trois semaines de grève que les salariés de LPP (Laffitte Packaging Parfumerie) ont repris le travail.

Jeudi 18 février, les représentants de la direction générale daignaient enfin descendre de Paris pour négocier. Les négociations, commencées à 11h, se sont poursuivies jusqu'au matin du vendredi 19. Il faut dire que nombreux étaient les grévistes qui sont restés toute la nuit dans l'usine, histoire de bien surveiller leurs intérêts !

Finalement, la direction a dû céder sur plusieurs points :

- la prime annuelle passe de 4 000 F à 6 700 F ;
- tous les salaires augmentent de 180 F par mois ;
- le directeur de production, qui s'était montré particulièrement odieux pendant la grève, a été contraint à la démission ;
- le budget alloué à l'hygiène et sécurité est doublé passant de 500 000 F annuels à 1 00 000 F ;
- 4 jours de grève seront payés.

Même si cela est loin des 1 000 F d'augmentation demandés (voir *Lutte Ouvrière* du 19 février), la détermination du personnel a donc finalement payé.

Mines de Potasse d'Alsace

ACCIDENT MORTEL

Mardi 16 février, un mineur du puits de Berwiller, des Potasses d'Alsace, âgé de 49 ans est mort au fond de la mine, à 800 mètres de profondeur. Il était allé fermer une trappe restée ouverte sur un silo de stockage. Mais le secteur étant en pleine extraction, la poussière est telle qu'on ne voit pas sa propre main bras tendu. Il n'a pas vu la trappe et a fait une chute de 10 mètres dans le silo pendant qu'un tapis roulant d'un débit de 900 tonnes à l'heure continuait de fonctionner, le recouvrant de 60 à 70 tonnes de minerai, le temps que son camarade de travail s'aperçoive de sa disparition et fasse arrêter l'extraction.

Cette trappe n'était pas munie de barreaux ou d'une grille de protection comme cela devrait l'être pour empêcher la chute d'un homme. Il n'y avait pas, à proximité, de système d'arrêt d'urgence que son camarade aurait pu ainsi actionner immédiatement. Il lui a fallu trois minutes qui ont été fatales avant de pouvoir faire arrêter l'extraction. Et enfin, et surtout, il est interdit de faire ce genre de travail en cours de production à cause de la poussière intense que soulève le minerai en tombant dans le silo. Et pourtant, l'ordre lui en avait été donné. C'est dire toute la responsabilité de la direction dans cet accident.

Tous les mineurs ont été profondément choqués. Tout un poste n'a pas pu descendre au fond. Pourtant la direction n'a pas arrêté la production. Elle a seulement accordé un jour de congé à l'ensemble des mineurs du bassin le jour de l'enterrement. Les mineurs ont veillé à tour de rôle le corps de leur camarade installé dans une chapelle ardente à proximité du puits.

Le dernier accident où un mineur était mort avait eu lieu au puits Marie-Louise il y a trois ans. La CGT s'étant portée partie civile à l'époque, comme elle va le faire pour ce nouvel accident, cela a amené certains des directeurs à être mis en examen. Etant donné les responsabilités évidentes de la direction dans l'accident de ces derniers jours, et le climat particulier de grève qui régnait ces derniers mois dans le bassin potassique, la direction essaie de dresser actuellement toute la hiérarchie, dans une ambiance très tendue, contre les mineurs et les militants qui soulèvent sa responsabilité dans l'accident. Et cela d'autant plus qu'elle avait passé ces derniers temps à assurer que la fermeture prochaine des mines n'entraînerait aucun allégement de la sécurité.

Correspondant LO

Nos lecteurs écrivent

DES OUVRIERS TRAITÉS COMME DES CHIENS

Je suis intérimaire depuis de nombreuses années et mes missions portent toujours sur l'entretien de machines pour la production. Plusieurs fois je suis intervenu à l'usine Vicat de Montalieu en Isère qui fait son arrêt annuel en janvier. C'est une usine qui produit du ciment. Nous nous retrouvons à environ 90 ouvriers pour cet arrêt annuel de remise en état.

L'accueil et les conditions de travail y sont révoltants. Un unique bungalow d'une capacité d'accueil de vingt personnes, bien serrées, est là posé, certes chauffé pour ceux qui peuvent y entrer, les autres restent dehors. Aucun équipement : pour l'hygiène, pas de lavabo, pour réchauffer son repas, pas de plaque chauffante, ni micro-ondes, rien. Une infâme table bricolée avec une planche de chantier et des trétaux, quelques chaises. Voilà, les pauses repas sont donc à prendre pour la plus grande partie d'entre nous dehors, où la température est descendue souvent au dessous de zéro… et en pique-nique froid, car personne parmi nous n'a les moyens d'aller s'offrir tous les jours, un repas chaud au restaurant du coin ! Dans une caravane, une petite commerçante propose sandwichs et boissons. Pendant la journée quand nous venons nous y réchauffer avec un café, tout de suite un chef pointe son nez : «…*Ça fait plus de cinq minutes que vous êtes là… vous n'êtes pas payés pour ça…*» et autres discours méprisants et autoritaires.

À nos questions et remarques, l'entreprise fait répondre : «… ***Il n'y a pas d'équipements parce qu'ils seraient volés…*** **»**

Un mois comme ça c'est plus dur, d'autant que la plupart d'entre nous voyagent tous les jours pour ce travail, une heure et demie de route le matin et soir pour ceux qui viennent de Grenoble.

Voilà comment un des premiers cimentiers français traite le personnel, pas étonnant que la famille Vicat soit une grande fortune du pays !

Un lecteur

Banque de France

ENCORE DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Les élections du 26 janvier dernier à la Banque de France ont donné lieu à une légère progression de la CGT (en voix et en pourcentage), qui passe de 12% à 14% des voix, et à une forte baisse des syndicats (dont FO et la CFTC, qui perdent près de dix points) signataires en juin 1998 d'un accord avec la direction entérinant des baisses d'emploi.

Déjà, en 1995, un plan social avait concerné les centres industriels et avait été signé par tous les syndicats, sauf la CGT. Il s'était traduit par la suppression de 700 emplois en trois ans à l'imprimerie de Chamalières, au laboratoire de Puteaux et à la papeterie de Vic-le-Comte, qui avaient fait à l'époque six semaines de grève.

L'accord de juin 1998, quant à lui, prévoit 300 suppressions d'emplois dans le réseau de succursales, et de nouvelles embauches au taux de... un jeune recruté pour deux départs.

Avec l'ouverture prochaine à la concurrence pour la fabrication des billets, les chantages de toute sorte se sont multipliés ces derniers mois pour rendre les travailleurs des centres industriels plus corvéables et plus flexibles : le travail en équipes par roulement a été étendu au week-end, sous le prétexte d'aligner les coûts sur ceux des imprimeries privées, où les ouvriers sont moins payés et travaillent plus longtemps. La production annuelle de billets contingentée peut ainsi être réalisée plus rapidement tandis que les ouvriers, aux conditions de travail dégradées, sont en chômage technique une grande partie du temps.

Le statut actuel du personnel de la Banque de France n'interdit pas formellement les licenciements mais il est considéré de fait par les ouvriers et employés comme un rempart contre ceux-ci. C'est pourquoi certains craignent les conséquences d'un éventuel changement de statut, brandi à l'automne 1998 par la direction. Entreprise publique ou pas, celle-ci demeure à 100% détenue par l'État, et un représentant du gouvernement siège avec droit de veto au Conseil général, l'instance dirigeante de l'entreprise, où se décident plans sociaux, salaires, restructurations, etc.

Jospin s'était engagé par écrit, lors de la campagne législative de 1997, à ce qu'il n'y ait aucune suppression d'emplois à la Banque de France. Depuis, près de 400 emplois ont disparu, par le jeu «mécanique» des départs non remplacés. Le gouverneur actuel Trichet a été nommé en 1993 par Balladur, maintenu en poste par Juppé, puis par Jospin, qui n'a rien trouvé à redire à ce qu'il poursuive la même politique.

La direction explique aujourd'hui que le budget de la banque serait déficitaire pour 1999, ce qui entraînerait des besoins d'économies... sur les salaires et pour commencer un gel en 1999. Outre que, de toute façon, personne n'a accès au budget et ne peut vérifier les affirmations de la direction, ce déficit prévisionnel est déjà largement couvert. Car le résultat pour 1998 n'est pas, lui, «prévisionnel» et il est de plus de 8 milliards de francs de bénéfice, résultat le plus élevé depuis dix ans !

Alors, il n'y a aucune raison d'accepter les suppressions d'emplois programmées, la révision à la baisse du statut et le gel des salaires.

Snecma-Villaroche (Seine-et-Marne)

UNE EXPRESSION DE MÉCONTENTEMENT

Les élections professionnelles viennent d'avoir lieu à la Snecma de Villaroche et se sont traduites par une progression de la CGT (32,4% soit +2,7% en DP, 35% soit +3,4% au CE) et de la CFDT (34% soit +1,3% en DP, 35,1% soit +0,4% au CE). Ceci au détriment des syndicats CFTC, FO et CGC qui avaient fait une campagne politique se présentant comme le bloc réformiste, contre les syndicats «politisés» partisans de l'idéologie archaïque du conflit systématique.

Pendant un mois cela a été une inondation de cette propagande. À titre d'exemple un tract de la CGC assimilait la CGT à l'ère primaire, la CFDT à l'ère secondaire, des dessins de l'homme des cavernes une massue à la main répandus partout symbolisaient le type de relations sociales avec le patronat entretenues par ces syndicats.

Une affiche de la CFTC représentait même Che Guevara avec une légende rageuse «Non à la révolution permanente ! Assez d'intégrisme syndical !»

Depuis plusieurs années CFTC, FO et CGC signent tous les accords proposés par la direction et accompagnent ses mesures antisociales en les présentant comme un moindre mal. CGT et CFDT, qui sont très largement majoritaires, ne sont certes pas révolutionnaires mais adoptent une attitude d'opposition plus proche des travailleurs et organisent des mouvements.

Malgré de grandes manœuvres telles le versement par la direction d'une prime d'intéressement deux semaines avant les élections pour favoriser les syndicats signataires et toute une propagande auprès des cadres, cette année, ça n'a pas marché, au point que FO et CFTC disparaissent même du CE où la CGT devient majoritaire.

La direction et les syndicats CFTC, FO et CGC «fébriles du stylo» comme beaucoup les appellent, ont ressenti cela comme un échec. Dès le lendemain du vote la direction faisait d'ailleurs savoir qu'elle réouvrait des négociations sur le temps de travail des cadres (qui concernent plus de 800 personnes à Villaroche) et annulait l'accord signé un mois auparavant avec la CGC et FO.

Correspondant LO

au sommaire de
LUTTE DE CLASSE
N° 40
(Janvier-Février 1999)

- **Textes de la Conférence nationale de Lutte Ouvrière**
  - Situation internationale
  - La crise économique
  - Dix ans de transformation, de l'URSS de Gorbatchev à la Russie d'Eltsine
  - Situation politique en France
- **Textes de la minorité**
  - De l'URSS des bureaucrates à la crise capitaliste dans la Russie bourgeoise
  - Organiser la riposte contre le chômage, rassembler le camp révolutionnaire

Prix : 10F –
Envoi contre 12F en timbre

Saint-Chamond (Loire)

LES TRAVAILLEURS S'INVITENT AU CONSEIL MUNICIPAL

À Saint-Chamond a eu lieu lundi 15 février un Conseil municipal extraordinaire pour discuter de l'emploi à GIAT-Industries et à Regitex, l'ex-usine de vêtements Bayard.

150 travailleurs sont venus dans la salle du Conseil autour de la table. La CGT avait déployé une banderole ; la CFDT et FO étaient aussi présents de même que des travailleurs du rang.

La réunion a commencé par les interventions de chaque syndicat du GIAT. Le dernier plan en date, celui du ministre Richard, est dénoncé. Il s'agit du PSES (Plan de Stratégie Économique et Sociale) qui prévoit la suppression de nombreux emplois et qui rend tout le monde mécontent.

Dans l'usine cohabitent en effet plusieurs statuts : les «conventions collectives» qui sont les anciens de Creusot-Loire, bénéficieront de mesures d'âge moins favorables que les «ouvriers sous statut» et les «fonctionnaires détachés», et cela crée des divisions.

Les syndicats dénoncent les erreurs de gestion passées et proposent une réorientation des activités du GIAT vers la réparation des VAB (véhicules de l'avant blindés), et réclament la fabrication d'un nouveau blindé, le Vextra.

Plusieurs travailleurs sont intervenus pour dénoncer le fait que les subventions versées pendant de longues années n'ont finalement servi qu'à licencier et qu'il fallait contrôler les comptes de l'État et des patrons.

Les conseillers municipaux sont ensuite intervenus, tous pour déplorer la situation et affirmer la main sur le cœur qu'ils avaient toujours fait de leur mieux pour défendre les salariés. Leur efficacité politique n'est pourtant pas évidente quand on sait que la ville de Saint-Chamond ne cesse de perdre des emplois.

Le député Rochebloine (UDF-FD) a dit que l'État devait faire un effort supplémentaire et Lassablière (PS) a dénoncé les erreurs passées. Le maire Ducarre (RPR) a fait la «synthèse» en affirmant qu'il souscrivait à pratiquement tout ce qu'il y avait dans les motions syndicales.

À la fin de la réunion la parole a été laissée aux ouvrières de chez Regitex. Là c'était l'indignation : 130 licenciements secs après que l'on a fait croire à ces travailleuses que l'usine pourrait être viable. Les femmes qui travaillaient dans cette entreprise n'ont même pas eu droit à l'argent des médailles du travail car le patron avait dilapidé les fonds. Elles se retrouvent licenciées après avoir été obligées d'accepter des baisses d'horaires et de salaires. Le patron leur a même dit que c'était de leur faute si la boîte coulait : elles dépensaient trop... de papier WC !

Ce patron avait bénéficié, lors de la reprise de l'usine de plus de 10 millions d'aides diverses et variées et des locaux, matériels compris, pour le Franc symbolique.

À ceux qui interpellaient le maire et le député en demandant *«où est passé l'argent ?»* le député Rochebloine a annoncé que cette affaire aurait un prolongement en pénal. Mais en attendant, le patron n'est pas inquiété, et personne ne lui demande des comptes et personne ne parle de lui faire rembourser l'argent qu'il a touché.

Pour une fois, le Conseil municipal a discuté des problèmes importants concernant la population. Le climat était serein car le consensus était là, mais il faudra bien que les travailleurs se fâchent un peu s'ils veulent vraiment imposer la prise en compte de leurs intérêts.

Correspondant LO

EDF

L'ouverture du marché de l'électricité... et le PCF

LA POSITION DE L'ANGUILLE QUI AVALE UNE COULEUVRE

La situation légale du marché de l'électricité est assez paradoxale. En principe l'accord européen sur l'ouverture du marché à la concurrence (limité en France aux plus gros consommateurs) a pris effet le 19 février, suite à une directive européenne acceptée par tous les pays, dont les représentants de la France. Et pourtant la « transposition » de cette directive dans le droit français n'a toujours pas été acceptée par l'Assemblée nationale. Elle devrait l'être par un vote, le 2 mars... sauf retard.

C'est qu'en effet les choses ne sont pas très simples. Si le PS va voter pour l'ouverture, la droite devrait voter contre, car elle trouve cette ouverture pas assez importante.

En revanche l'attitude du PCF n'est pas claire. Depuis longtemps ce parti, ainsi que la CGT, ont pris position contre l'ouverture et mené campagne à ce sujet, disant que ce serait le début de la privatisation d'EDF, ce qui est évidemment probable, même si officiellement il n'en est pas question pour l'instant.

Du fait de cette position, le risque était que face aux votes «contre», pour des raisons opposées, de la droite et du PCF, le projet de loi ne passe pas. Cela n'empêcherait pas la décision d'ouverture du marché de s'appliquer mais créerait évidemment un imbroglio légal.

Le gouvernement a donc tenté un assouplissement du projet, sans rien changer sur le fond, pour obtenir ne serait-ce que l'abstention du PCF. On ignore quelle sera en fin de compte l'attitude du parti de Robert Hue le 2 mars, mais tout le monde s'attend à ce qu'il ne vote pas «contre» le projet comme il n'avait pourtant cessé de l'annoncer depuis des semaines et des mois... Cela provoque évidemment la stupéfaction et même la colère des militants du PCF et de la CGT.

Ainsi le 16 février il y avait une manifestation nationale du personnel EDF à Paris, à l'appel de la CGT, qui a la majorité absolue à elle seule dans l'entreprise, pour protester contre la directive européenne. Il y avait 12 000 personnes selon les organisateurs (5 000 selon la police) dont beaucoup venus de province.

À la fin, lors des prises de parole, un représentant de la CGT expliqua le résultat des rencontres avec divers groupes parlementaires : le RPR et Démocratie Libérale étaient contre le projet, et le PS pour. Quand il en arriva au PCF, il se lança dans une longue dissertation compliquée. Parmi les manifestants certains commencèrent à crier : «*La position du Parti ?*» l'orateur expliqua alors que Pierret, le ministre de l'Industrie, proposait des modifications du projet de loi et que la position du Parti allait certainement «*évoluer dans le bon sens*», sans dire lequel. Aussitôt des manifestants crièrent : «*On a compris, il ne s'opposera pas*», «*C'est foutu*», «*Il va laisser passer*». Bref c'était la grogne. Et cela d'autant plus que nombre de militants ne sont pas satisfaits de la position de la CGT qui vient de signer l'accord sur les 35 heures avec la direction, ce qui était beaucoup discuté dans la manifestation.

Et quand ce fut au tour de Denis Cohen, secrétaire général de la fédération EDF-GDF de la CGT, et par ailleurs membre du Comité national du PCF et présent sur la liste de ce parti aux européennes, il fut d'abord accueilli par quelques huées et sifflements.

À force de ménager le gouvernement et de tourner autour du pot, les dirigeants de la CGT ont ainsi réussi la performance de se faire accueillir plutôt fraîchement par une partie des manifestants qu'ils avaient eux-même mobilisés.

Correspondant LO

Aérospatiale

Après la fusion avec Matra

LE MÉCONTENTEMENT DU PERSONNEL

L'annonce de la fusion Aérospatiale-Matra Haute Technologie le 14 février n'a surpris personne à l'Aérospatiale : c'était la conclusion de longues tractations entre le gouvernement et le PDG de Matra, Jean-Luc Lagardère. Mais pour les salariés d'Aérospatiale la mauvaise surprise c'était les comptes soudainement déclarés « dans le rouge » afin de pouvoir brader l'Aérospatiale à Lagardère.

En effet, jusque-là, tout laissait présager pour la direction des résultats excellents. C'était même l'année de tous les records. Le bilan pour l'année 1998 n'avait pas encore été rendu public, mais on savait d'ores et déjà que les bénéfices avaient doublé pour le premier semestre 1998, et la tête du PDG formulant ses vœux il y a quelques semaines à peine était joyeuse. Les salariés sont donc les premiers à avoir compris et mesuré à quel point cette affaire de fusion avec Matra est une escroquerie.

Mais c'est une escroquerie dont ils sont aussi les victimes. En effet, sur la foi de ce que laissait présager l'exercice de 1998, chacun s'attendait à une prime d'intéressement particulièrement forte. Les plus pessimistes tablaient sur 6 000 francs environ, les optimistes espéraient jusqu'à 10 000 francs, et beaucoup avaient déjà élaboré des projets en conséquence. Et voilà que la prime va se dégonfler en fonction du résultat financier bidon qui vient d'être déclaré !

Que les patrons magouillent entre eux c'est une chose. Que l'argent de l'État (car l'Aérospatiale est, rappelons-le, nationalisée) atterrisse dans la poche de Lagardère, c'en est une autre. Mais pourquoi les salariés de l'entreprise devraient-ils par-dessus le marché faire les frais des combinards qui truquent les comptes et font valser l'argent des contribuables ?

Correspondant LO

Cézus-Chimie-Jarrie
près de Grenoble

À LA PROCHAINE !

Depuis plusieurs semaines, une petite agitation règne à l'usine Cézus Chimie de Jarrie, près de Grenoble. Lundi 1er février, les travailleurs de trois ateliers de l'entreprise se sont mis en grève pour des augmentations de salaire. Ceux de l'Hafnium et du Tri réclamaient 300 F d'augmentation et l'embauche d'un intérimaire, ceux du Kroll l'intégration d'une partie de leurs primes au salaire, soit 1 500 F et 300 F d'augmentation mensuelle. Il faut dire que le directeur général de Cézus avait annoncé sa venue pour le 4 février et les travailleurs entendaient lui montrer leur mécontentement, puisque le directeur local avait refusé de les entendre. Les syndicats de l'entreprise avaient d'ailleurs unanimement appelé à la grève en guise de bienvenue...

Comme par hasard, au dernier moment, le PDG s'est décommandé... Le 4 février, malgré cette annulation, la quasi-totalité des travailleurs de l'usine, bureaux et maîtrise compris, étaient en grève. Une assemblée générale s'est tenue le matin et les quatre-vingts présents ont sommé le directeur local de venir répondre à leurs questions. Celui-ci a dû s'exécuter... et entendre les travailleurs vider leur sac. Mais il n'a rien voulu céder.

Alors les grèves ont repris dans deux des trois ateliers déjà mobilisés : le 15 février, les travailleurs des ateliers Hafnium et les bardeurs du Kroll arrêtaient à nouveau le travail pour leurs revendications. Jeudi 18, après une entrevue avec le directeur qui n'a encore rien voulu lâcher, les travailleurs ont décidé de reprendre le travail. Mais ils sont décidés à renforcer leur lutte avant de la reprendre très prochainement. Les discours du patron pleurant misère ne marchent pas et tous savent bien que Cézus a largement de quoi embaucher et rallonger les salaires !

Correspondant LO

CIDEF

67 TRAVAILLEURS MENACÉS DE LICENCIEMENT PAR LA MINISTRE DE... L'EMPLOI

Tout le personnel du Cidef, Centre international de l'enfance et de la famille, risque de se retrouver à la rue parce que des ministres, dont celle de l'Emploi, ont décidé sa dissolution. Créé il y a une cinquantaine d'années par ces mêmes ministères, le Cidef avait pour fonction de rassembler documentation et informations, ainsi que de former du personnel sur les problèmes concernant les enfants (santé, risques liés à la guerre, droit de l'enfance, maltraitance, etc.).

Dans le cadre de sa politique de restriction de crédits pour tout ce qui touche au service public, l'État a décidé d'y mettre fin, et cela bien évidemment sans tenir compte le moins du monde des salariés.

Depuis le 12 octobre, date de la dissolution du Centre par le conseil d'administration, le personnel s'est donc mobilisé pour faire connaître sa situation et obtenir des rendez-vous avec les ministres de tutelle. Pour l'instant il n'a eu aucune réponse. Il compte sur l'appui des syndicats CFDT et CGT des ministères de l'Emploi et de la Solidarité et des Affaires étrangères pour obtenir enfin des négociations sur son sort. Les travailleurs réclament un plan social avec en particulier le reclassement au sein des ministères en question et, de toute façon, des propositions pour tous. Pour ce qui est de la demande de reclassement dans les ministères, on leur oppose le fait qu'ils n'ont pas le statut de fonctionnaire. Ces arguties feraient sourire en d'autres circonstances quand on sait que l'État, quand cela l'arrange, ne fait guère de difficulté à faire travailler dans les administrations et autres services publics des personnels sans aucun statut.

Il est en tout cas particulièrement choquant que ce soit précisément le ministère qui devrait le plus montrer l'exemple sur ce terrain qui est au contraire celui qui supprime des emplois sans même se préoccuper de l'avenir des salariés.

Après l'enlèvement d'Abdullah Öcalan

LA RÉVOLTE KURDE

Depuis son enlèvement au Kenya le 15 février, le leader kurde Abdullah Öcalan est incarcéré en Turquie, sur l'île d'Imrali en mer de Marmara. La presse turque, rivalisant de titres à sensation et en plein délire nationaliste contre le « séparatiste » Öcalan, a montré à pleines pages les photos du dirigeant du PKK bâillonné, menotté, forcé de poser devant de grands drapeaux turcs.

Gamma

Parmi beaucoup d'autres manifestations, celle de Paris, le 20 février.

En plein arbitraire

Les autorités turques, qui imputent à Öcalan la responsabilité des 29 000 morts du conflit au Kurdistan de Turquie, se sont débarrassées des protestations internationales en promettant que le leader kurde aurait un procès « équitable ». Entre temps, les avocats néerlandais d'Öcalan venus en Turquie voir leur client avaient déjà été refoulés après avoir été soupçonnés d'être des agents du PKK. Quant à ses avocats turcs, ils ont tout simplement été empêchés de s'embarquer pour l'île d'Imrali.

L'Etat turc est réputé pour l'arbitraire de sa justice et de sa police, pour ses pratiques de torture et de condamnations sommaires de « séparatistes » kurdes ou simplement d'opposants de gauche, ou bien au contraire pour sa complicité éhontée quand les accusés sont des proches du pouvoir, des mafieux ou des trafiquants proches de l'extrême droite et en relation avec la police. L'acte de piraterie internationale par lequel il s'est emparé d'Öcalan ne fait que s'ajouter à une longue liste d'exactions. Mais les assurances des autorités turques semblent suffire à certains dirigeants occidentaux puisque le président français Chirac s'est dit convaincu qu'en Turquie Öcalan serait jugé « *dans le respect de l'Etat de droit* » !

Mais au-delà d'Öcalan lui-même, la façon dont il est traité témoigne du mépris du régime pour la population kurde dans son ensemble et l'on comprend l'émotion de l'immigration kurde en Europe. Celle-ci a manifesté parfois violemment contre les symboles du gouvernement turc ou même contre les ambassades de Grèce, celle-ci étant suspectée d'avoir facilité l'enlèvement d'Öcalan après son séjour à l'ambassade grecque au Kenya et trois ministres grecs ayant d'ailleurs dû démissionner après l'affaire.

Cette émotion est certainement partagée aussi en Turquie, où les quartiers kurdes de grandes villes comme Istanbul font l'objet d'une forte surveillance policière, où de nombreuses arrestations auraient été opérées et où le parti kurde HADEP est menacé d'interdiction. Enfin, dix-huit personnes auraient été tuées et des dizaines d'autres blessées le 22 février au cours de manifestations à Sanandaj, chef-lieu du Kurdistan d'Iran, elles-mêmes en protestation contre la répression violente de manifestations kurdes en solidarité avec Öcalan.

Les régions peuplées par les Kurdes sur le territoire de plusieurs États.

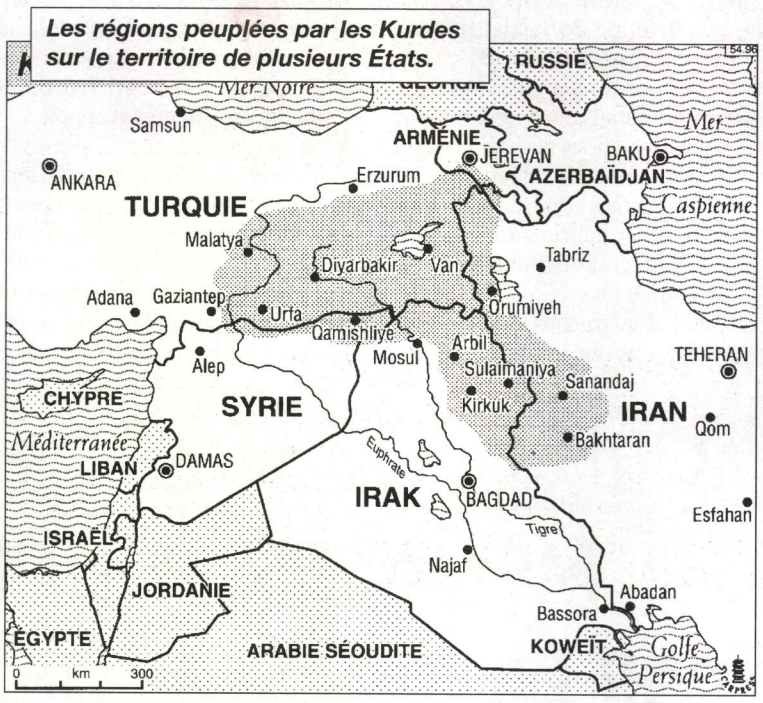

L'armée turque veut sa victoire

Dans le même temps, on apprenait qu'une fois de plus l'armée turque était entrée en territoire irakien pour s'attaquer aux positions que le PKK détient encore dans la région kurque du nord du pays. Depuis l'accord intervenu à l'automne 1998 avec la Syrie et qui a contraint Öcalan à quitter ce pays, les guerilleros kurdes du PKK ont affaire non seulement à l'armée turque, mais aux milices des partis kurdes irakiens, le PDK de Barzani et l'UPK de Talabani, qui tiennent le nord de l'Irak avec l'accord des USA. La Syrie, le PDK et l'UPK, les Etats-Unis et bien sûr la Turquie se sont mis d'accord pour resserrer l'étau autour du PKK, et les généraux turcs voudraient bien après la capture d'Öcalan pouvoir proclamer leur victoire définitive sur le PKK.

Mais comment la question kurde pourrait-elle être résolue ainsi, alors qu'un Etat comme la Turquie ne reconnaît à cette population que le droit d'utiliser « oralement » sa langue, et encore seulement depuis quelques années ? Et en Irak, en Syrie, en Iran, les Kurdes sont confrontés à des régimes tout aussi arbitraires. L'union sacrée de tous ces régimes – et même de milices kurdes comme celles du Kurdistan d'Irak – contre la population kurde, sous l'égide de l'impérialisme américain et dans le silence complice de l'ensemble des dirigeants européens, qui ne veulent en aucun cas se fâcher avec le régime turc, ne peut que renforcer la population kurde dans sa conscience de l'oppression, dans sa révolte contre le mépris, la misère et le sous-développement qui sont son lot quotidien.

Le drame de la population kurde est marqué par les échecs répétés de ses leaders et de leurs tentatives de mener la lutte pour un Etat kurde. Dans le Moyen-Orient tel qu'il a été découpé par les impérialismes occidentaux au lendemain de la Première Guerre mondiale, il n'y a pas place pour un tel Etat. Mais ces échecs répétés sont aussi ceux d'une politique, commune aux différents leaders kurdes d'Irak, d'Iran ou de Turquie, consistant à compter sur l'appui d'un de ces Etats contre l'autre.

Cette politique a toujours débouché sur des lâchages spectaculaires lorsque, immanquablement, ces Etats finissaient par se mettre d'accord entre eux en abandonnant leur soutien circonstanciel aux Kurdes du pays voisin. Cela s'est produit à plusieurs reprises pour les leaders kurdes irakiens qui cherchaient l'appui de l'Iran, et c'est encore ce qui s'est produit lorsque, il y a quelques mois, Öcalan et le PKK ont perdu l'appui de la Syrie à la suite d'un accord syro-turc.

Le Premier ministre turc Bülent Ecevit exulte aujourd'hui pour la capture d'Öcalan, dont il espère qu'elle le servira pour les prochaines élections législatives qui doivent avoir lieu en avril. Ensuite, après la « victoire définitive » de l'armée, il serait question de donner quelques aides économiques pour résoudre la question du Kurdistan de Turquie. Mais qui peut croire à de telles « solutions » à part les protecteurs occidentaux bienveillants du régime ? La guerre risque bien de continuer longtemps dans la région, et en tout cas la pauvreté, la misère, l'oppression.

Et ce qui est à souhaiter, c'est que les masses pauvres du Kurdistan trouvent de vrais amis, de vrais alliés, non dans les régimes voisins qui ne peuvent que les trahir, mais auprès des masses pauvres d'Iran, d'Irak, de Syrie ou de Turquie, qui au fond partagent la même misère. Les Kurdes, qui forment une grande partie de la classe ouvrière de grandes villes comme Istanbul, ont là du même coup la possibilité de représenter une grande force, alliée avec les travailleurs turcs eux-mêmes, pour combattre le régime qui ces jours-ci affiche un tel mépris à leur égard.

André FRYS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 64-995